

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 9 Mars 2014 - 7 Jourmada el oula 1435 - N° 535 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

LE MINISTRE MALIEN DE LA DÉFENSE L'A ANNONCÉ HIER
Alger et Bamako vont renforcer leur coopération sécuritaire dans les zones transfrontalières

p. 3



M. LAMAMRA :
La question des diplomates algériens enlevés au nord du Mali «constamment» à l'ordre du jour des discussions



8 MARS | JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Vibrant hommage du Président Bouteflika

Kamel Cherif

La femme algérienne a toujours été au cœur du développement du pays mais aussi des préoccupations de l'Etat algérien. Du fait de son rôle historique et déterminant lors de la Révolution algérienne et de son apport effectif et efficace à l'édification du pays, la femme algérienne aura ainsi toujours bénéficié d'une reconnaissance à la mesure de son statut. La célébration de la Journée internationale de la femme a été, une nouvelle fois, une occasion pour le chef de l'Etat de rendre un hommage à la mesure de ses sacrifices à la femme algérienne. Le président de la République a instruit, hier, le gouvernement à engager une réflexion en vue de la création d'un fonds destiné aux femmes divorcées ayant la garde des enfants mineurs.

PP 4 et 5

• Le Président Bouteflika pour la création d'un fonds destiné aux femmes divorcées ayant la garde des enfants mineurs

Respect et considération aux combattantes de la dignité et de la justice



Ph. archives

GARDES COMMUNAUX :
60.000 bénéficiaires de la retraite proportionnelle exceptionnelle

Page 10

LE BOEING 777-200 TRANSPORTAIT 239 PASSAGERS
L'avion malaisien s'est écrasé au sud du Vietnam

Le Comité de la Transsaharienne appelle à impliquer les entreprises locales pour parachever le projet



Page 9

SCIENCE et VIE
PALUDISME
3.3 millions de vies sauvées depuis 2000

Pages 12-13

HISTOIRE
LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES
Comment le colonialisme provoque, puis réprime : La tragédie du 8-Mai 1945

Page 11

FOOTBALL

1/16^e DE FINALE RETOUR DE LA COUPE DE LA CAF, À 18H30 À CONSTANTINE, CSC - RED LIONS (LIBÉRIA)
Cirta sur sa lancée ?

Page 22

JUSTICE
EL HARRACH
Ils poignardent mortellement leur victime, 16ans de réclusion criminelle pour les 2 assassins

Page 8

Météo**Régions Nord : 17° à Alger**

Prédominance du soleil sur les régions Ouest et Centre en cours de journée, excepté les régions de l'Est, où on notera un temps nuageux avec localement quelques pluies. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (20/40 km/h).

La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 23° à Tamanrasset

Temps voilé à localement nuageux du Sud-Ouest vers la Saoura avec quelques pluies locales en cours de journée. Ailleurs, temps partiellement voilé.

Les vents seront en général variables (20/30 Km/H) avec quelques soulèvements de sable locaux.

TRAVAUX PUBLICS**Chiali mardi à Oran**

Le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali, effectuera mardi 11 mars une visite de travail dans la wilaya d'Oran.

**RESSOURCES EN EAU****Necib le 11 mars à Tindouf**

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera mardi 11 mars une visite de travail dans la wilaya de Tindouf.



JUSQU'À DEMAIN À BÉLOUZDAD

Exposition d'artisanat

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'APC de Belouzdad en collaboration avec la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya d'Alger, organise jusqu'à demain une exposition d'artisanat au Centre culturel du 11 décembre 1960 à Belouzdad.



No comment

13^È ÉDITION DU SALON NATIONAL DU LIVRE
40 éditeurs à Biskra



40 éditeurs venus des différentes régions du pays prennent part depuis hier à Biskra à la 13^È édition du salon national du livre, inauguré par le ministre des Affaires religieuses et des waiks, Bouabdallah Ghlamallah, qui devait présider l'après-midi l'ouverture du Colloque international Okba B'nou Nafaa El Fihri. Le ministre qui a visité les différents stands de ce salon, organisé annuellement dans cette wilaya, s'est attardé dans le pavillon réservé aux ouvrages édités par son département ministériel où il a distribué, au public présent sur place, quelques exemplaires du Saint Coran, à titre gracieux. À cette occasion, les services de la Sécurité nationale ont monté un stand où des dépliants et autres prospectus relatifs à la sécurité routière sont distribués aux visiteurs du salon, organisé dans les locaux de l'Office des établissements de jeunesse (ODE).

Ghiamallah, qui devait présider l'après-midi l'ouverture du Colloque international Okba B'nou Nafaa El Fihri. Le ministre qui a visité les différents stands de ce salon, organisé annuellement dans cette wilaya, s'est attardé dans le pavillon réservé aux ouvrages édités par son département ministériel où il a distribué, au public présent sur place, quelques exemplaires du Saint Coran, à titre gracieux. À cette occasion, les services de la Sécurité nationale ont monté un stand où des dépliants et autres prospectus relatifs à la sécurité routière sont distribués aux visiteurs du salon, organisé dans les locaux de l'Office des établissements de jeunesse (ODE).

DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS
Conférence: «Mieux soigner les reins et davantage de greffes rénales !»

● 6 professeurs débattent du sujet

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du rein qui coïncide avec le 13 mars de chaque année, le Forum de DK News organise une conférence-débat demain lundi 10 mars à 10h30 sur le thème : «Mieux soigner les reins et davantage de greffes rénales!».

La rencontre qui aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger, sera animée par les professeurs : Abed Lahouari, Benmansour Mustapha, Bertal Amar, Dahdouh Abdelrezak, Haddoum Farid et Zerhouni Abdelkrim.

**Horaires des prières**

Dimanche 9 Jourada el oula 1435

	Max	Min
Alger	17°	08°
Oran	20°	07°
Annaba	16°	07°
Béjaïa	18°	06°
Tamanrasset	23°	08°



CONSEIL DE LA NATION
Réunion demain en séance plénière consacrée aux questions orales



Le Conseil de la nation tiendra demain une séance plénière consacrée à des questions orales adressées à des membres du gouvernement, indique un communiqué du Conseil. Les questions orales concernent les secteurs de l'Agriculture et du développement rural, de la Justice, du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale et du Tourisme et de l'Artisanat, précise le communiqué.

DU 15 AU 17 MARS
Journées cinématographiques de Sétif

Pour leur première édition, ces journées rendront hommage au réalisateur algérien Abderrahmane Bouguermouh, décédé en février dernier. C'est au sein de la maison de la culture Houari Boumediene de Sétif, que se dérouleront les JCS, marquées par la présence de grands noms du 7^È Art algérien et verront la participation d'une quinzaine de producteurs, réalisateurs et auteurs.

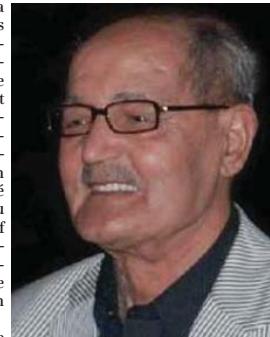
CE SOIR À LA SALLE IBN ZEYDOUN
Hommage à Chérif Kheddam

Dans le cadre de la série d'hommages aux doyens de la musique algérienne rendus par le ministère de la Culture et confiés à l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), un grand spectacle dédié à la mémoire du grand maître Chérif Kheddam, sera organisé aujourd'hui dimanche à partir de 18h00 à la salle Ibn Zeydoun, OREF.

De grands noms de la chanson algérienne, participeront à l'animation en son honneur : Nouara, Malika Domrane, Aklil Yahiatene, Brahim Tayeb, Farid Ferragui, ...

Et de jeunes talents interpréteront des titres du répertoire de Chérif Kheddam.

Cette cérémonie verra la sortie du coffret anthologie comprenant l'intégralité de l'œuvre de Chérif Kheddam «DDA Chérif».



PRÉSIDENTIELLE 2014

Le président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril prochain (CNSEL), Brahmi Hachemi, a affirmé que la commission fera face à tout éventuel dépassement lors de la campagne électorale pour le prochain scrutin présidentiel.

«Notre rôle est déterminant dans le cadre de la prochaine campagne électorale pour garantir la transparence et la régularité de cette élection et l'égalité entre les candidats en lice», a souligné M. Brahmi dans une déclaration à l'APS ajoutant que «la CNSEL fera face, dans le cadre des prérogatives qui lui sont conférées par la loi, à toute

La CNSL fera face à tout dépassement éventuel lors de la campagne électorale



entorse au règlement tel que l'affichage des programmes de candidats sur les panneaux non affectés à cet usage». Dans ce contexte, le premier responsable de la CNSL a exhorté «les candidats au respect de la loi et à l'affichage de leur programme sur les panneaux affectés à cet usage». Concernant l'intervention de la CNSL face à d'éventuels

dépassements lors de la campagne électorale, le responsable a indiqué que «les magistrats se déplieront sur le terrain à travers tous les lieux de meetings et si des dépassements constituant un délit puni par le code pénal sont enregistrés, le procureur général en sera saisi et décidera des suites à donner». Selon M. Brahmi «la com-

mission jouit des prérogatives de s'autosaisir des dépassements enregistrés» ajoutant que «si la commission est saisie de dépassements, les doléances seront examinées pour prendre les décisions adéquates dans les 72 heures tel que prévu par la loi».

«Lors du scrutin, les requêtes seront tranchées le jour même», a-t-il précisé.

Appel aux magistrats à faire preuve d'impartialité

Par ailleurs M. Brahmi Hachemi a appelé les magistrats à faire preuve d'impartialité envers tous les candidats à l'échéance du 17 avril.

«J'appelle les magistrats à respecter la loi et à faire preuve d'impartialité.

Nous sommes des hommes de loi, nous devons veiller à son application», a indiqué M. Brahmi dans une déclaration à l'APS.

Le président de la commission a souligné que les membres de la CNSL «doivent être à la hauteur de la lourde responsabilité qui leur incombe pour que le scrutin puisse se dérouler dans la transparence et l'intégrité».

Répondant aux critiques de certains partis politiques concernant une tutelle exercée sur la commission, M. Brahmi a affirmé que «la commission ne dépend d'aucune tutelle».

Elle jouit de prérogatives qui lui sont conférées par la loi et n'interfère pas dans les prérogatives des commissions administratives ou dans la

mission du Conseil constitutionnel, des tribunaux administratifs ni de la commission nationale de surveillance des élections».

Il a précisé à ce propos que «la CNSL est composée de 362 juges qui ont pour mission principale l'application stricte de la loi, soulignant que «le rôle de la CNSL est purement juridique en ce sens qu'elle constate les infractions et prend les mesures nécessaires. «Elle n'a aucun rôle politique», a-t-il insisté. Concernant le travail effectué par la CNSL depuis sa mise en place, M. Brahmi a rappelé que cette dernière a procédé à l'installation de 69 commissions et sous commissions à travers le territoire national ainsi que 4 commissions à l'étranger (Tunis, Marseille, Paris et Washington). Il a par ailleurs indiqué qu'une journée étude a été organisée au profit des juges pour les sensibiliser sur l'importance de leur rôle pendant la campagne électorale», ajoutant que d'autres sessions

de formation au profit des auxiliaires sont également prévues en vue de garantir l'équité entre tous les candidats en lice. Concernant la relation entre son instance et la commission nationale de surveillance des élections, M. Brahmi a rappelé que «la loi a défini la relation entre les deux commissions qui travaillent en coordination».

La commission de surveillance est habilitée par la loi à nous saisir de tout dépassement pouvant survenir lors de la campagne électorale ou le jour du scrutin», a précisé le magistrat.

A la question de savoir si la CNSL pouvait assurer la couverture de l'ensemble des centres de vote, M. Brahmi a indiqué que «la surveillance de l'opération électorale est la responsabilité des parties, des candidats, des magistrats et des auxiliaires», ajoutant que «tous sont mobilisés le jour du scrutin jusqu'à la remise des procès verbaux de l'opération de dépouillement aux candidats».

Les modalités de contestation de la régularité des opérations de vote fixées par décret exécutif

Le décret précise que tout candidat ou son représentant dûment mandaté, a le droit de contester la régularité, des opérations de vote en faisant mentionner ses réclamations éventuelles sur le procès-verbal de dépouillement disponible au niveau du bureau de vote.

Le texte ajoute que l'auteur de la réclamation doit indiquer sur le procès-verbal de dépouillement et dans le cadre réservé à cet effet, son nom, prénom(s), qualité, et adresse, le numéro, la date et le lieu de délivrance de sa pièce d'identité, (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire), les nom et prénom(s) du candidat représenté, le contenu de la réclamation et sa signature.

Il a été par ailleurs, relevé que la «saisine immédiate» et par voie télégraphique du Conseil constitutionnel, doit comporter les éléments d'information concernant l'auteur de la réclamation ainsi que son objet tel que formulé, sur le procès-verbal de dépouillement.

«La réclamation s'effectue à la diligence et aux frais de son auteur».

Elle peut être accompagnée de «tous moyens justificatifs probants», souligne le décret.

Le libellé et les caractéristiques techniques des bulletins de vote fixés par décret

Le décret exécutif fixant le libellé et les caractéristiques techniques des bulletins de vote à utiliser pour cette élection précise que ces bulletins sont de «type uniforme» pour tous les candidats, de couleur blanche pour le premier tour et de couleur bleue pour le second tour et comportent les nom, prénoms et surnom éventuel du candidat, en langue arabe et en caractères latins, la photo du candidat et la date du scrutin.

Ce décret stipule que les autres éléments d'identification du bulletin de vote seront précisés, en tant que de besoin, par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, ajoutant que l'administration de la wilaya ainsi que les services du ministère des Affaires étrangères assurent l'envoi et le dépôt des bulletins de vote au niveau de chaque bureau de vote avant l'ouverture du scrutin.

ALGERIE - VIETNAM

Cérémonie de recueillement à la mémoire des 15 journalistes et techniciens algériens morts en 1974 au Vietnam

Une cérémonie de recueillement à la mémoire des 15 journalistes et techniciens algériens victimes d'un accident d'avion au Vietnam, le 8 mars 1974, a été organisée, hier, à l'ambassade d'Algérie à Hanoï, a-t-on appris de source diplomatique algérienne dans la capitale vietnamienne. La cérémonie s'est déroulée devant la stèle dédiée à la mémoire de ces martyrs du devoir, inaugu-

rée lors de la visite d'Etat du président Abdelaziz Bouteflika au Vietnam, en octobre 2000, a-t-on précisé.

Elle a regroupé l'ambassadeur d'Algérie au Vietnam, Chérif Chikhi, les membres de l'ambassade ainsi que des représentants du ministère vietnamien des Affaires étrangères et de nombreux journalistes vietnamiens de la presse écrite et audiovisuelle, a-t-on

ajouté. A cette occasion, il a été procédé au dépôt de gerbes de fleurs et à la lecture de la fatiha, selon la même source.

Les 15 disparus assuraient la couverture de la visite du défunt président Houari Boumediene au Vietnam, lors du crash de l'avion qui les transportait.

APS

8 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Vibrant hommage du Président Bouteflika

La femme algérienne a toujours été au cœur du développement du pays mais aussi des préoccupations de l'Etat algérien. Du fait de son rôle historique et déterminant lors de la Révolution algérienne et de son apport effectif et efficace à l'édification du pays, la femme algérienne aura ainsi toujours bénéficié d'une reconnaissance à la mesure de son statut.

Ph. : archives



Respect et considération aux combattantes de la dignité et de la justice

La célébration de la Journée internationale de femme a été, une nouvelle fois, une occasion pour le chef de l'Etat de rendre un hommage à la mesure de ses sacrifices à la femme algérienne. Le président de la République a instruit, hier, le gouvernement à engager une réflexion en vue de la création d'un fonds destiné aux femmes divorcées ayant la garde des enfants mineurs.

Cette instruction du chef de l'Etat est une goutte dans l'océan des mesures prises en faveur de la femme. La prise en charge des femmes divorcées dénote de la

magnanimité des plus hautes autorités du pays à l'égard de ce qui est appelé le sexe faible.

Toutefois, les femmes ne sont pas considérées comme étant faibles en Algérie quand on sait que depuis 2012 et à la faveur d'une instruction du chef de

Etat, l'ensemble des Assemblées élues doivent comprendre en leur sein au moins 30% d'élues. Un acquis qui a été non seulement salué par les femmes algériennes, mais reconnu voire

admiré et par des pays où la femme est pourtant considérée comme étant émancipée et jouissant de tous ses droits.

Il faut relever que l'Algérie est un des rares pays où la femme ne souffre pas de sexism dans la mesure où elle

à, l'exemple de la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, qui est, pour l'histoire, la première femme arabe à se porter candidate à la présidence de la République.

La femme algérienne qui a décreté le Code de la famille a réussi, grâce à la volonté et la compréhension du président de la République, à «décrocher» des amendements en sa faveur. C'est dire que le Président Bouteflika a beaucoup fait pour la femme algérienne, laquelle se montre à son tour reconnaissante au chef de l'Etat !

Kamel Cherif

Une juste reconnaissance

l'Etat, l'ensemble des Assemblées élues doivent comprendre en leur sein au moins 30% d'élues. Un acquis qui a été non seulement salué par les femmes algériennes, mais reconnu voire

est présente en force dans les assemblées élues. La femme algérienne occupe également des postes de responsabilité à divers niveaux. Elle est arrivée aussi à s'imposer sur le plan politique

Le Président Bouteflika pour la création d'un fonds destiné aux femmes divorcées ayant la garde des enfants mineurs

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a instruit hier le gouvernement d'engager une réflexion en vue de la création d'un fonds destiné aux femmes divorcées ayant la garde des enfants mineurs.

«Le code de la famille, amendé en 2005, a permis d'introduire davantage d'égalité entre les conjoints, une meilleure protection des enfants mineurs et plus de cohésion familiale. Néanmoins, il reste perfectible sur certains aspects matériels, comme les difficultés rencontrées par certaines mères divorcées ayant obtenu la garde des enfants mineurs, pour le recouvrement de la pension alimentaire destinée à assurer l'entretien de ces enfants», a indiqué le chef de l'Etat dans un message adressé aux femmes algériennes (lire le texte intégral sur www.aps.dz) à l'occasion de la Journée internationale de la femme lu en son nom par Mohamed Ali Boughazi conseiller à la présidence de la République.

«Le refus ou l'impossibilité pour le père d'en assurer le versement porte atteinte à la dignité de la femme et aux droits fondamentaux des enfants et appelle des solutions

dignes d'un Etat solidaire. J'instruis, à cet égard, le gouvernement d'engager une réflexion sur la possibilité d'instituer un fonds destiné aux femmes divorcées ayant la garde des enfants mineurs confrontées à ces problèmes», a précisé le président de la République.

L'installation par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme d'une commission de suivi de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la violence à l'encontre des femmes, adoptée par le gouvernement en 2007, «participe de cette responsabilité partagée de l'Etat avec la famille et la société civile», a-t-il expliqué.

A cet égard, le président Bouteflika a instruit le ministre de la Justice d'engager la mise en œuvre des recommandations de cette commission «soit par un renforcement des dispositions pénales, soit par une loi» à même de permettre «le parachèvement du dispositif de protection des femmes, entamé en 2004, par le durcissement des dispositions du code pénal sur le harcèlement sur les lieux de travail».

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE «Chacun devra se prononcer selon ses convictions et en toute indépendance»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé hier que chaque citoyen algérien devra se prononcer «selon ses convictions» et «en toute indépendance», lors de l'élection présidentielle du 17 avril prochain, pour choisir celle ou celui qui présidera aux destinées du pays. «Nous célébrerons le 8 mars cette année à la veille d'une échéance électorale majeure et décisive pour notre pays, dans un environnement régional perturbé et marqué par l'incertitude. Chacun et chacun devra se prononcer selon ses convictions, en toute indépendance pour choisir celle ou celui qui devra présider aux destinées de l'Algérie», a indiqué le chef de l'Etat dans un message adressé aux femmes algériennes (lire le texte intégral sur www.aps.dz) à l'occasion de la Journée internationale de la femme lu en son nom par Mohamed Ali Boughazi conseiller à la présidence de la République. «Le droit de vote a été parmi les premiers droits consacrés par la Constitution. Plus qu'un droit, il a été exercé comme un devoir. Le premier devoir qu'implique l'exercice de la citoyenneté», a-t-il précisé. Le président de la République a souligné, par la même occasion, que «la volonté politique a toujours accompagné cet engagement citoyen des femmes algériennes par l'adhésion et la ratification des instruments internationaux, par la levée progressive des réserves en matière de protection et de promotion de la femme, mais, également, par la construction d'un système normatif prenant en compte sa place et son rôle dans tous les domaines». C'est dans cet esprit, a-t-il relevé, que «le code de la famille, le code de la nationalité et le code pénal ont été amendés et la loi organique portant représentation des femmes aux assemblées élues a été adoptée, permettant d'harmoniser notre législation nationale et de l'intégrer dans le cadre référentiel de non discrimination qui la régit». A cet égard, «il convient de souligner avec force que notre pays a été soucieux de tendre au maximum au respect de l'égalité constitutionnelle entre les femmes et les hommes», a ajouté le chef de l'Etat.

APS

8 MARS | JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Le Premier ministre préside une cérémonie en l'honneur de la femme algérienne

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a présidé hier à Alger, une cérémonie en l'honneur des femmes algériennes, à l'occasion de la Journée internationale de la femme.



Cette cérémonie a eu lieu en présence de membres de l'exécutif, des représentantes de la société civile, de parlementaires et des figures de la la révolution algérienne.

Dans un message lu en son nom par Mohamed Ali Boughazi, conseiller à la Présidence, le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, a rendu un hommage à la femme algérienne, à son «combat» et à son parcours.

«Comme chaque année, la célébration de la Journée internationale de la femme m'offre l'opportunité de partager avec vous un moment où votre long

combat pour la promotion de votre condition et de votre statut est mis à l'honneur et où nous évoquons le souvenir de toutes celles qui pris part grâce à leur sacrifice l'avènement de l'Algérie indépendante», a souligné le chef de l'Etat. «Cette date nous inscrit dans l'universalité de nos engagements internationaux.

Elle est pour nous chaque année, l'occasion de mesurer le chemin parcouru, de consolider les acquis et d'inventer ensemble un avenir meilleur pour les femmes algériennes», a ajouté Abdelaziz Bouteflika. Le Président de la

République a instruit, à cette occasion, le Gouvernement d'engager une réflexion sur la possibilité d'instituer un fonds destiné aux femmes divorcées ayant des enfants mineurs à charge.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souad Djaballah, a, de son côté, salué dans une courte allocution «les efforts» du chef de l'Etat pour «la promotion» de la femme algérienne et ses droits, soulignant que le Président Bouteflika a veillé à ce que la femme algérienne ait «sa place, sa voix et son opinion».

L'évolution des mentalités est «cruciale» pour la promotion des femmes

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué que l'évolution des mentalités est «cruciale» pour la promotion des femmes et que chaque acte symbolique qui contribue à cette évolution doit être saisi.

«L'évolution des mentalités est cruciale pour la promotion des femmes et chaque acte symbolique qui contribue à cette évolution est à saisir parce que l'égalité théorique doit s'accompagner d'une égalité effective, seule susceptible de lui octroyer un caractère irréversible», a indiqué le chef de l'Etat dans un message adressé aux femmes algériennes (lire le texte intégral sur www.aps.dz) à l'occasion de la Journée internationale de la femme lu en son nom par Mohamed Ali Boughazi conseiller à la présidence de la République.

«Comme chaque année, la célébration de la Journée internationale de la femme m'offre l'opportunité de partager avec vous un moment où votre long combat pour la promotion de votre condition et de votre statut est mis à l'honneur, et où nous évoquons le souvenir de toutes celles qui ont pris part, grâce à leur engagement et leur sacrifice, à l'avènement, de l'Algérie indépendante», a souligné le président de la Ré-

publique. La volonté politique «a toujours accompagné cet engagement citoyen des femmes algériennes par l'adhésion et la ratification des instruments internationaux, par la levée progressive des réserves en matière de protection et de promotion de la femme, mais également par la construction d'un système normatif prenant en compte sa place et son rôle dans tous les domaines», a-t-il rappelé, soulignant que c'est dans cet esprit que le code de la famille, le code de la nationalité et le code pénal ont été amendés et la loi organique portant représentation des femmes aux assemblées élues a été adoptée «permettant d'harmoniser notre législation nationale et de l'intégrer dans le cadre référentiel de non discrimination qui la régit». A cet égard, «il convient de souligner avec force que notre pays a été soucieux de tendre au maximum au respect de l'égalité constitutionnelle entre les femmes et les hommes», a affirmé le chef de l'Etat. Mettant en avant les textes adoptés en faveur des femmes, le président Bouteflika a souligné qu'il s'agit là d'un «un acquis de taille, une consécration de cet équilibre qu'il faut constamment rechercher: la juste cohabitation des droits, ceux de l'homme et ceux

de la femme». «Les femmes parlementaires contribuent désormais, par leurs expériences diverses, à l'enrichissement de l'arsenal législatif tendant à rassurer la cohésion sociale en général, et à favoriser la promotion des droits des femmes en particulier», (...)

alors qu'au niveau des assemblées locales, la présence des femmes «apporte une valeur ajoutée à la mise en œuvre des politiques de développement local, leur implication dans les actions visant à assurer l'accès des femmes rurales à l'alphabétisation, aux crédits et à la santé et leur proximité avec les populations sont un gage de succès de ces politiques», a-t-il expliqué.

«Les femmes apportent, au sein du gouvernement, plus de pragmatisme à l'action de l'Exécutif et contribuent, avec la sensibilité qui est la leur, à l'élaboration des stratégies d'insertion sociale et à leur mise en œuvre», a-t-il ajouté.

Pour le président de la République, «cette visibilité influe, par son impact, sur l'opinion nationale et autre, dans les mœurs, l'indispensable concours des femmes à la vie politique et économique».

«C'est un acte pédagogique important pour notre société, en général, et pour nos petites filles et nos petits garçons, en

particulier», a-t-il soutenu.

Le président de la République a souligné, par la même occasion, que l'Etat a veillé «de manière constante, au respect du principe de non discrimination entre les femmes et les hommes en le consacrant dans nos textes, notre politique et nos actes». «Mais, ici et là, demeurent quelques résistances pour lesquelles notre responsabilité collective est engagée, et sur lesquelles il faudra agir par l'éducation, la communication, le dialogue, la médiation et par la coercition», a-t-il précisé.

D'autre part, le président Bouteflika a salué l'adoption de la charte de la femme travailleuse, estimant que ce texte «va contribuer à renforcer la participation de la femme au développement économique et social du pays».

«La société algérienne, la famille et les femmes évoluent dans un monde en perpétuelle mutation où les idées, les images et les modèles de sociétés circulent à des vitesses qui posent inévitablement des questions sociétales», a-t-il mentionné, tout en appelant à «suivre le sens de ces mutations, d'en comprendre les messages et d'y répondre intelligemment en accord avec nos engagements internationaux et nos spécificités».

LE MINISTRE MALIEN DE LA DÉFENSE L'A ANNONcé HIER



Alger et Bamako renforcent leur coopération sécuritaire dans les zones transfrontalières

L'Algérie et le Mali vont renforcer leur coopération sécuritaire dans les zones transfrontalières pour mieux contrôler le trafic dans ces zones, a indiqué hier à Alger, le ministre malien de la Défense, Soumeylou Boubeye Maiga. «Nous allons relancer notre coopération sécuritaire dans les zones transfrontalières qui avait été suspendue par la force des choses parce que le Mali n'arrivait plus à contrôler ces régions», a déclaré à la presse M. Maiga à l'issue de l'entretien que lui a accordé le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. «Nous allons renforcer notre coopération dans le domaine de la formation et des actions conjointes que nous pourrons mener ensemble pour mieux contrôler les différents trafics dans ces régions», a-t-il ajouté. Il a également indiqué, que sur le plan diplomatique, les deux pays vont aller vers une plus grande synergie des démarches qu'ils seront amenés à faire. Le ministre malien a relevé que l'Algérie avait été sollicitée par le Mali afin d'engager des pourparlers exploratoires par rapport à la crise du nord Mali, soulignant que c'était une crise complexe nécessitant un processus de règlement «qui va forcément, se faire par étape».

«Le plus important, c'est de consolider chaque fois, les acquis que nous avons engagés et d'avancer. Je pense qu'il y a une volonté commune de travailler ensemble», a-t-il soutenu. «Nous sommes conscients du fait que toute solution que nous devons apporter doit tenir compte des impératifs de stabilité et du Mali et d'ensemble de nos voisins», a-t-il affirmé. M. Maiga a en outre, souligné la nécessité de traiter l'ensemble des questions surtout, dans les régions du Nord, sur la base de l'approche du Comité stratégique commun et d'aller vers des solutions qui garantissent la stabilité et les progrès économiques et sociaux pour les populations, «parce que c'est le facteur essentiel pour la stabilité de ces zones pour soustraire les populations de l'influence des groupes qui font tout pour profiter de l'état de précarité de celles-ci et essaient d'instrumentaliser les différentes questions qui sont souvent posées aux seins de ces populations et de les détourner à d'autres fins».

«La géographie a fait de nous des voisins et l'histoire a fait de nous plus que des voisins, des frères et des partenaires, parce que nous avons une destinée commune, une volonté commune pour construire nos pays sur la base de nos intérêts nationaux», a-t-il dit.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra.

Signature du P-V d'accord de la commission mixte chargée de la coopération militaire et technique

Le procès-verbal d'accord de la commission mixte algéro-malienne chargée de la coopération militaire et technique qui tient sa 7^e réunion à Alger a été signé hier au siège du ministère de la Défense nationale. Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général major Mohamed Zeknabi et le ministre de la Défense malien Soumeylou Boubeye Maiga ont supervisé la cérémonie de signature. Auparavant, les deux parties ont eu des entretiens qui ont porté sur les domaines de coopération entre les deux pays et des questions d'intérêt commun.

TRANSPORTS

Les défis du transport ferroviaire débattus par des experts africains à Marrakech

Un séminaire international organisé sous le thème «Les chemins de fer entre le passé, le présent et l'avenir» s'est tenu jeudi à Marrakech (Maroc) avec la participation de plusieurs experts venus du continent africain, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs.

Les travaux du séminaire ont été axés sur les différentes visions pour la revitalisation des chemins de fer à travers le monde, les dimensions managériales dans le transport ferroviaire, ainsi que sur les normes, la standardisation et les défis du développement durable.

Les intervenants ont notamment souligné que le transport ferroviaire occupait une place de choix dans le développement socioéconomique durable dans les pays africains, mettant en relief ses avantages particulièrement la baisse des coûts du transport, la sécurité optimale, la protection de l'environnement ainsi que ses impacts positifs sur le développement économique.

Dans son intervention, le directeur général de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), Jean-Pierre Loubinoux, a rappelé que le monde ferroviaire s'appuyait sur de fortes valeurs de solidarité, d'unité, d'universalité que l'UIC a défini comme ses trois valeurs fondamentales, estimant notamment que l'heure du renouveau a sonné avec l'émergence de nouvelles technologies, la conception de nouveaux systèmes d'exploitation dont le Train à grande vitesse (TGV).

Trois tables rondes étaient au programme de cette rencontre en vue de porter un éclairage sur trois domaines où l'UIC et ses membres essaient de fédérer au mieux leurs forces pour se préparer ensemble aux défis du transport ferroviaire du XXI^e siècle.

La première a trait à l'organisation de la coopération au sein des six principales régions de l'UIC, la deuxième était consacrée aux relatifs à l'harmonisation internationale, aux innovations techniques et la troisième concernait les grands défis sociétaux qui se posent en termes de financement des projets ferroviaires, de développement durable, de sûreté, d'éducation et de management.

Par ailleurs, la 31^e session du Comité des transports ferroviaires du Maghreb (CTFM) et le Comité exécutif de l'UIC-région Afrique se sont réunis, en marge de ce séminaire, organisé dans le cadre de la cérémonie de clôture des festivités de célébration du 50^e anniversaire de l'Office national marocain des chemins de fer (ONCF) et du centenaire du rail au Maroc, en collaboration avec l'UIC.

APS

LE GROUPE AFFICHE UN BILAN FINANCIER TRÈS POSITIF POUR L'ANNÉE 2013

Ooredoo Algérie conserve sa position de n° 1 en taux de croissance

Un bilan 2013 très positif pour le groupe de télécommunications Ooredoo. C'est ce que révèle le bilan financier qu'il vient de rendre public.



Ooredoo, la filiale algérienne du groupe, achève l'exercice 2013 se réservant le premier taux de croissance parmi toutes les opérations du Groupe Ooredoo avec une progression notable de ses principaux indicateurs financiers notamment en termes de revenus, d'EBITDA (revenus avant intérêts, impôts, taxes, dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations), de volume des investissements, des profits nets et du nombre d'abonnés. Ainsi, souligne le communiqué, «les revenus de Ooredoo pour l'année 2013 ont enregistré une croissance de +15% en dinars algériens, en comparaison avec l'année 2012, passant de 74 milliards DZD (955,4 millions de dollars US) à 85 milliards DZD (1,06

milliard de dollars US)».

«Une courbe ascendante est également observée pour l'EBITDA qui a progressé de +20% en 2013 par rapport à l'année 2012, passant de 29 milliards DZD (377,2 millions de dollars US) à 35 milliards DZD (434,8 millions de dollars US)», indique le communiqué. Mieux, «des profits nets ont plus que doublé passant de 98,6 millions de dollars US en 2012 à 201,4 millions de dollars US en 2013» note-t-on.

S'agissant du nombre d'abonnés, il est passé de 9,3 millions en septembre 2013 à 9,5 millions à décembre 2013 soit 200 000 nouveaux abonnés en trois mois. De même, dans le groupe, Ooredoo (Algérie) conserve sa position de N° 1 en taux de croissance et continue à en-

registrer les meilleurs résultats. En attestent les chiffres avancés : Ooredoo (Algérie) représente 9,9% du nombre d'abonnés du groupe, 11,5% des revenus, 10,8% de l'EBITDA, et 19% des investissements.

Selon le directeur général de Ooredoo, «cet opérateur peut consolider davantage sa position sur le marché algérien, à travers de nouveaux investissements conséquents dans les années à venir. Il a mis rappelé l'engagement infaillible de l'entreprise dans la 3G qui permettra de consolider davantage son leadership dans l'internet mobile et renforcer ainsi son positionnement dans le marché algérien et au sein du groupe Ooredoo».

A. B.

ALGÉRIE - AFRIQUE

Accord de principe entre l'Algérie et des pays du Sahel pour l'exploitation des ports commerciaux algériens

Le ministre des Travaux publics, M. Chiali Farouk, a fait état, mercredi dernier à Tipasa, d'un accord de principe entre l'Algérie et des pays du Sahel en vue de l'exploitation des ports commerciaux algériens, dont celui de Djendjen, au titre de la mise en œuvre de la route Transsaharienne, dans l'objectif de promouvoir le commerce entre le Nord et le Sud du Sahara.

«Les pays du Sahel ont donné leur accord de principe pour l'exploitation des ports algériens commerciaux, dès l'achèvement, prévu pour 2016, du tronçon de la Transsaharienne traversant l'Algérie», a indiqué le ministre, en marge de la présentation des grands projets de son secteur en présence de ministres et de hauts responsables des 6 pays du Comité de liaison de la route Transsaharienne (CLRT).

S'exprimant sur l'importance de ce projet, M. Chiali a mis en avant la portée stratégique de la Transsaharienne au plan économique, au vu, a-t-il fait valoir, de «la position de l'Algérie considérée comme une porte d'entrée des pays du Sahel, mais aussi



de son potentiel en infrastructures de base, tels que les ports et l'autoroute Est-Ouest».

Dans ce contexte, il a fait part d'un accord entre l'Algérie et le Niger portant création d'un poste frontalier commun pour faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays, tout en assurant que les relations commerciales entre l'Algérie et les pays du Sahel sont appelées à «connaître un véritable essor, et ce dès l'achèvement de l'autoroute Nord-Sud». Le même objectif sera, égale-

ment, servi par la concrétisation d'autres projets, tels que l'autoroute devant traverser les Hauts-Plateaux et autres pénétrantes qui relieront différentes régions de l'Algérie à des autoroutes.

Le ministre avait assuré, mardi, à l'ouverture de la 60^e session du Comité de liaison de la route Transsaharienne (CLRT), à Alger, que le tronçon algérien de la Transsaharienne sera totalement parachevé en 2016, après la réalisation des travaux d'extension du tronçon Tamanrasset-frontière malienne (320

km). M. Chiali a expliqué que l'Algérie a parachevé un tronçon de 2.400 km de l'axe principal de cette route, au même titre que l'axe en direction de la Tunisie, tandis que l'extension reliant Silet (Tamanrasset) à Timiaouine (à la frontière avec le Mali), sera parachevée en 2016.

Il a observé que l'Algérie a totalement financé ce projet, doté d'un montant de 240 milliards de DA, depuis son lancement dans les années 1970, du siècle dernier.

Le projet de la Transsaharienne est né dans les années 1960, à l'initiative de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), dans l'objectif de désenclaver les zones déshéritées et de promouvoir le commerce entre le Nord et le Sud du Sahara.

Le CLRT, englobant l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Niger, le Tchad et le Nigeria, est chargé du suivi de la réalisation de cette route transsaharienne. La Transsaharienne s'étend sur plus de 9.400 km. Son axe central, qui relie Alger à Lagos (Nigeria), a plusieurs ramifications traversant le Niger, le Mali, le Tchad et la Tunisie.

Le Comité de la Transsaharienne appelle à impliquer les entreprises locales pour parachever le projet

Le Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT) a recommandé, à l'issue des travaux de sa 60^e session mercredi à Alger, d'impliquer davantage les entreprises des pays membres dans le parachèvement du projet de la Transsaharienne.



Les membres du CLRT (Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et le Nigeria) ont ainsi convenu d'encourager les entreprises nationales à participer à la réalisation des sections restantes de la Transsaharienne, notamment au Tchad et au Niger (675 km), dont le lancement des travaux est prévu pour 2014.

Les membres du comité ont convenu également d'élaborer un schéma d'aménagement sur le couloir de la Transsaharienne entre l'Algérie et le Mali, pour identifier des projets d'investissement à réaliser afin de valoriser les potentialités et les ressources locales.

Lors de la clôture de cette session, le ministre des Travaux publics, Faouzi Chiali, souligné l'importance

de cette route dans le développement et l'intégration économique des pays membres. Il a estimé que le parachèvement de cette infrastructure routière contribuera à l'avenir à créer un groupement économique composé des pays de l'Afrique du Nord et subsaharienne. De son côté, le ministre de l'Équipement du Niger, Ibrahim Nomaïo, a insisté sur l'application des différentes recommandations issues de cette session en exprimant son souhait de finaliser ce projet dans les plus brefs délais.

La réunion des pays du CLRT s'est tenue en présence des ministres chargés du secteur des routes d'Algérie, de Tunisie, du Mali, du Niger, du Tchad et du Nigeria. Elle a examiné durant deux jours l'état d'avancement

de cette infrastructure routière et son rôle dans le développement des échanges commerciaux entre les six pays. La 61^e session du CLRT se tiendra au Niger en septembre prochain. La Transsaharienne s'étend sur plus de 9.400 km entre Alger et Lagos (Nigeria), en traversant le Niger avec des sections au Mali, au Tchad et en Tunisie.

Le projet est né dans les années 1960 à l'initiative de la commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) dans l'objectif de désenclaver les zones déshéritées et la promotion des échanges commerciaux entre le nord et le sud du Sahara. Le CLRT est l'instance qui assure le suivi de la réalisation de la Transsaharienne.

Redynamisation du marché du travail, mais l'accès au poste de décision reste timide

Le marché du travail en Algérie a connu ces dernières années de profondes mutations qui ont permis une redynamisation de l'activité féminine, puisque le taux a plus que doublé pour atteindre 17,5% en 2013 mais l'accès aux postes de responsabilité et de décision reste «timide» avec un taux de seulement 9%.

Une scolarisation massive des filles, un recul de l'analphabétisme et les mutations socio-économiques qui connaît le pays, sont autant de facteurs qui concourent à une redynamisation du marché de l'emploi en général et l'activité féminine en particulier, a indiqué la directrice de la population et de l'emploi auprès de l'Office national des statistiques (ONS), Mme Amel Lakehal.

En effet, l'effectif des femmes occupées a été multiplié par 10 en l'espace de 36 ans (1977-2013). La part de l'emploi féminin sur l'emploi total a plus que double passant de 7,6% en 1977 à 17,6% en 2013, alors qu'au lendemain de l'indépendance, ce taux ne représentait que 5,2%, précise à l'APS, Mme Lakehal. La population occupée est estimée à 10.788.000 personnes, soit un taux d'occupation de 28%. Les femmes constituent 1.904.000 occupées, atteignant ainsi 17,6% de la population occupée totale.

Le taux d'emploi (rapport population occupée à la population âgée de 15 ans et plus) est de 39% au niveau national, 63,7% chez les hommes et 13,9% chez les femmes.

L'enquête a souligné que le niveau d'instruction universitaire constitue pour la femme le garant pour accéder au marché de l'emploi.

Par ailleurs, les données de l'ONS montrent que le taux des femmes instruites occupées est plus élevé que celui enregistré chez les hommes. En effet, 40,3% ont un niveau universitaire et 25% un niveau secondaire, contre 11% et 21,1% chez les hommes.

Ces données statistiques confirment «l'évolution de l'intégration de la femme dans le monde du travail», a relevé la même responsable, ajoutant que la scolarisation massive des filles, l'arrivée sur le marché du travail de générations plus instruites, le recul de l'âge au mariage, le recours de plus en plus élargi à la planification familiale, sont les facteurs qui expliquent cette progression.

La femme algérienne est de plus en plus présente dans le monde de l'emploi, représentant 19% de la population active totale en 2013.

Ainsi, la population active a été estimée à près de 11.964.000 personnes dont près de 2,27 millions sont des femmes, soit 19% de la population active totale en 2013, précise encore Mme Lakehal.

Le taux d'activité économique (taux de participation à la force de travail), défini comme étant le rapport entre la

population occupée, les chômeurs et la population âgée de 15 ans et plus, est estimé à 43,2% dont 69,5% pour les hommes et seulement 16,6% pour les femmes. Un taux «désiratoire» par rapport aux pays développés ou ce taux avoisine 50%, commente la responsable.

L'accès de la femme aux postes de responsabilité reste timide

Sur ce taux d'activité économique féminin (16,6%), 71,7% sont des femmes diplômées de l'enseignement supérieur, 45% sont diplômées de la formation professionnelle et 7,5% sans diplômes, selon la dernière enquête sur l'emploi et le chômage réalisée en septembre dernier par l'ONS. Mme Lakehal explique que la ventilation du taux d'activité selon le niveau d'instruction et le sexe fait ressortir que «le taux d'activité économique chez la femme est fortement corrélé à son niveau d'instruction», soit la même tendance relevée durant les dernières années.

«L'activité chez les femmes est nettement faible comparativement aux hommes, quel que soit l'âge, mais en évolution continue», a-t-elle précisé, expliquant que le taux d'activité économique féminin par âge reste négligeable devant 20 ans, d'autant certainement à une scolarisation plus importante des filles.

Ce taux augmente pour atteindre 17,3% auprès de la catégorie des 20-24 ans, mais atteint sa valeur maximale (31,4%) auprès des 25-29 ans, (une femme sur trois est active) puis décroît progressivement auprès des générations plus âgées.

En dépit de cette évolution, l'accès des femmes aux postes de responsabilité et de décision «reste assez timide»: les femmes directrices, cadres de direction et générantes ne constituent que 9% de l'ensemble de cette catégorie, selon l'ONS. D'autre part, il est à relever que la gent féminine est plus touchée par le chômage, puisque son taux a atteint 29,1% en 2013, alors que la moyenne nationale était de 9,8%, selon l'ONS. Cela reflète, selon Mme Lakehal, «la difficulté des femmes à accéder à un poste d'emploi, en dépit de leur effectif nettement plus réduit dans la population active, et leur niveau d'instruction plus élevé». L'absorption de cette demande massive de travail féminin, sous le double effet de l'accroissement démographique et de l'amélioration du niveau d'instruction, impose, selon Mme Lakehal, un débat sur l'adéquation entre la formation universitaire et l'offre de l'emploi. «Il est nécessaire de cerner non seulement, l'emploi et le chômage, mais également le halo du chômage», a-t-elle recommandé.

LES FINANCEMENTS DU FNI ÉLARGIS AU PRIVÉ : Le patronat veut une mise en œuvre rapide et efficace

Les patrons privés semblent «soulagés» par la dernière décision du Gouvernement d'élargir le champ d'intervention du Fonds national d'investissement (FNI) au secteur privé mais certains d'entre eux restent sceptiques sur l'efficacité des mécanismes de sa mise en œuvre. La décision annoncée lors de la dernière tripartite est «une très bonne chose puisque dans tous les pays du monde les entreprises privées sont accompagnées par un fonds de garantie», se félicite Boualem Merrakech, président de la CAP (Confédération algérienne du patronat) avant de s'interroger «mais avons-nous les moyens de la mettre en œuvre?». «Le FNI pouvait être une réponse aux attentes des entreprises privées en matière de financement mais dommage qu'on ne possède pas les mécanismes d'une mise en œuvre réelle et rapide de cette décision» a-t-il regretté dans une déclaration à l'APS. Le président de la Confédération générale des entrepreneurs et opérateurs algériens (Cgeoa) Habib Yousfi partage le même scepticisme. «L'analyse du risque chez le Fonds national d'investissement est la même pratiquée par les banques et il y a toujours cette suspicion à l'égard du demandeur du financement à qui on exige le risque zéro», s'est désolé pour sa part M. Yousfi. Le problème, selon ce patron, est un problème de compétence. «Le FNI manque de compétence en matière d'analyse du risque, seule une décision politique pourrait alors ordonner à ce genre d'institutions de financer les entreprises privées pour voir qu'elles soient créatrices d'emplois et de richesses», souhaite-t-il. Contacté par l'APS pour avoir de plus amples explications sur le fonctionnement du Fonds et sur les moyens d'application de la nouvelle décision, le directeur général du FNI Ahcène Haddad n'a pas jugé utile de répondre, préférant «limiter aux propos du Premier ministre lors de la tripartite». «Le FNI aura, dans le cadre de la nouvelle stratégie qui lui a été assignée, le rôle de booster l'investissement public et privé avec des facilitations maximales», déclarait le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. «On doit parler d'entreprise nationale et ne plus faire de séparation entre publique et privée» ordonnerait M. Sellal en demandant à ce que le FNI «vîte impérativement d'entrer dans la bureaucratie financière».

Le FNI : un guide de la bonne gouvernance

Le président de la Confédération générale du patronat algérien du BTPH (CGP-BTPH), qui regroupe désormais plusieurs organisations patronales du secteur, Abdelmadjid Dennouni, était de son côté plus optimiste quant à l'efficacité de la nouvelle mission du FNI. «C'est une démarche très intéressante pour nos entreprises auxquelles le FNI n'apportera pas uniquement de l'argent mais surtout de l'accompagnement et du suivi», a-t-il dit à l'APS. Rappelant le traitement «discriminatoire» du passé, où les financements publics étaient exclusivement orientés vers le secteur étatique, M. Dennouni s'attend à ce que l'élargissement des financements du Fonds au secteur privé incite ce dernier à aller vers le partenariat avec le secteur public. Il a fait savoir que la confédération a entamé un travail de sensibilisation auprès de ses 4.000 entreprises adhérentes pour leurs expliquer la pertinence de l'apport technique et financier du FNI. «Il faut qu'on explique à nos entreprises qu'elles seront accompagnées par ce fonds tout au long de leur projet. Ce n'est pas le cas du financement bancaire où l'entreprise est livrée à elle-même», a-t-il soutenu. L'Association des banques et établissements financiers (Abef), pour qui la mission du FNI est complémentaire à celle des banques et non pas concurrentielle, partage ce point de vue. «Les entreprises, publiques ou privées, ne peuvent pas compter exclusivement sur les banques qui leur exigent avant tout un seuil minimum en fonds propres pour l'octroi de crédits», a affirmé pour sa part Abderrezak Trabelsi, délégué général de l'Abef. En plus, le FNI, qui a un droit de regard sur l'entreprise financée, apportera un plus en matière de gouvernance, ce qui va, en fin de compte, aider l'entreprise à accéder facilement aux crédits bancaires dans le futurs, selon lui. Lors de la tripartite du 23 février dernier, le FNI, spécialisé auparavant dans le financement du secteur public, a été autorisé à financer les entreprises privées. La mesure est l'une des principales recommandations ayant sanctionné les travaux de la tripartite d'octobre 2013. Un groupe de travail avait été chargé de proposer les modalités de contribution du fonds au financement de l'investissement national public et privé. Issu de la restructuration de la Caisse algérienne de développement, puis de la Banque algérienne de développement, le FNI finance les projets dont le coût est égal ou supérieur à 50 millions de dinars. Ces financements portent sur la création, l'extension ou la réhabilitation de l'entreprise et l'augmentation de capital y compris dans le cadre d'un partenariat avec un opérateur étranger, dans le respect de la règle de 51/49%. Il intervient dans le financement par une prise de participation du capital de l'entreprise à raison de 34%, en jouissant d'un droit de regard sur la gestion de l'entreprise à travers des rapports périodiques qu'il établit. Le fonds finance également, sur ses propres ressources, des projets par des prêts directs ou par l'octroi de garanties. Il gère en outre, pour le compte du Trésor, des crédits à long terme octroyés par ce dernier aux entreprises publiques privées avec un rendement égal au rendement des valeurs du Trésor à moyen et long terme assorti d'une marge de 3%.

DU 6 AU 8 MARS
3861
interventions de
la Protection civile

Durant la période du 6 au 8 mars 2014 à 8h00, Les unités de la Protection civile ont enregistré 3861 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés par ses secours dont 13 accidents les plus mortels ayant causé le décès de 9 personnes et 33 autres blessées, traitées par ses secours puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, avec le décès de 2 personnes et une autre blessée suite à une collision entre 2 véhicules légers survenu sur le RN13, commune d'Amarna.

En outre, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 4 incendies urbains et industriels à travers les wilayas d'Annaba, Béjaïa, Ain Témouchent et Khénchela, qui ont causé des gênes respiratoires à 6 personnes incommodées par la fumée traitées par les secours puis évacuées vers l'hôpital local, suite à incendie qui s'est déclaré dans une chambre d'un appartement à la cité 250-Logements commune d'Ain Témouchent.

**LA DIRECTION
DE L'ÉDUCATION
DE TISSEMSILT
RECRUTE
43 postes
de directeurs
adjoints
à pourvoir**

Environ 273 candidats ont subi les épreuves du concours pour le recrutement de 43 postes de directeurs adjoint au niveau des établissements scolaires primaires à travers la wilaya de Tissemsilt. Selon nos sources l'opération s'est déroulés dans de bonnes conditions. Les postulants devaient être d'un certain grade, diplômés ainsi qu'une expérience professionnelle requise pour pouvoir postuler. Les postulants admis seront orientés vers l'ITE de Tiaret pour subir une formation appropriée dans la gestion des écoles, des cantines et assister le directeur de l'établissement dans ses tâches d'animation scolaire et pédagogique.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ
1 mort
et 3 blessés
dans un accident
de circulation

EL HARRACH

Il s poignardent mortellement leur victime

Rabah âgé de 34 ans, sérieux et sans histoires, sort faire une balade, deux individus dangereux récidivistes armés de couteaux se mettent en travers de son chemin, ils lui ordonnent de s'arrêter.

Craigant le pire, Rabah court sans se retourner, les deux individus se lancent à sa poursuite et le rattrapent, lui assènent 15 coups de couteau sur tout le corps, avant de prendre la fuite avec son argent, abandonnant la victime dans une mare de sang.

• 16ans de réclusion criminelle pour les 2 assassins



A. Ferrag

Les deux assassins sont vite identifiés et arrêtés.

Le jour du procès, Salim âgé de 31 ans et Ahmed âgé de 33 ans, sont accusés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche.

Les accusés reconnaissent les faits retenus contre eux, et racontent les

circonstances de leur forfait.

Le représentant du ministère public, insiste sur la gravité des faits, a rappelé leur passé judiciaire et requiert la peine maximale contre les deux accusés.

L'avocat de la défense tente de minimiser la gravité des faits et l'acte de ses clients et demande d'accorder les circonstances atténuantes.

Après de longues délibérations, la cour revient et rend son verdict : les deux inculpés sont condamnés à 16 ans de réclusion criminelle.

**CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME :
La sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj fière de ses policières**

Mouad B.

La célébration de la Journée internationale de la femme a été l'occasion de découvrir un monde nouveau au sein de la police à Bordj Bou-Arréridj où les femmes, à tous les niveaux, font montre d'efficacité et de performances dans leurs fonctions.

Il n'y a pas de secret pour la réussite du travail bien fait, dès que le genre complémentaire de

l'homme se met de la partie. Et ce n'est pas le divisionnaire, M'Hamed Bouralia qui dira le contraire, lui, un militant inlassable de la promotion des compétences féminines et de la parité dans la police. «Nos braves policières savent se montrer méticuleuses, rigoureuses, et soucieuses des performances au service de l'Etat et du bien-être de la société», dira le chef de sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj. «Cette

efficacité, les policières la démontrent partout, que ce soit dans leur fonction de gardienne de la paix, dans l'accueil, dans les nouvelles technologies, les systèmes d'information, et même dans le créneau de la police scientifique où elles sont en nombre important», ajoute M. Bouralia. Notons qu'une cérémonie a été organisée, jeudi dernier, en l'honneur de ces femmes policières par la sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arréridj.

Tombé dans un puits de 23 mètres, un enfant de 3 ans et demi est sauvé par des sapeurs-pompiers près d'Alger

Un enfant de trois ans et demi, tombé hier dans un puits de 23 mètres dans une maison à Cherarba (wilaya d'Alger), a été sauvé par des sapeurs pompiers, qui l'ont ensuite évacué vers l'hôpital Hassan Badi (El Harrach), indique un responsable de la Protection civile de la wilaya d'Alger. "Nous avons reçu un appel d'urgence à 11h 16 indiquant qu'un enfant de trois ans et demi est tombé dans un puits dans une maison à Cherarba. Une équipe d'intervention de la Protection civile des Eucalyptus, immédiatement dépêchée sur les lieux, est descendue au fond du puits, et a pu sauver l'enfant", précise le lieutenant Sofiane Bakhti, responsable de la cellule de communication de la direction de la protection civile de la wilaya d'Alger. L'enfant a été "remonté vivant, et a reçu sur place les premiers soins. Il a été ensuite évacué à l'hôpital de Belfort", précise la même source selon laquelle «la rapidité de l'appel a certainement sauvé l'enfant». APS

Un grave accident de la route est survenu en fin de semaine, sur l'autoroute Est-Ouest à hauteur de la commune d'El M'h, à 40 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj. Il a coûté la vie à une personne F.M., âgée de 68 ans et a fait trois blessés. Ch. 44 ans, Z.Ch., 34 ans et S.Ch., 30 ans, les quatre passagers d'un véhicule touristique, ont précisé les pompiers.

La dépouille a été transpor-

tée à la morgue de l'hôpital Bouzidi-Lakhdar de Bordj Bou Arréridj et les blessés ont été évacués vers l'hôpital de Mayou dans la wilaya de Bouira.

Pour des raisons encore indéterminées, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule et a dérapé.

Les gendarmes ont ouvert une enquête pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

M.B.

PORTUGAL

Le passager d'un navire de croisière porté disparu au large de l'île de Madère

Un passager allemand qui voyageait à bord du navire de croisière italien «Costa Classica» est porté disparu depuis jeudi soir, après sa chute en mer au large des côtes de l'île portugaise de Madère, dans l'océan Atlantique, a indiqué vendredi la capitainerie

de Funchal. Le touriste recherché est «un homme de nationalité allemande âgé d'environ 70 ans», a indiqué Félix Marques de la capitainerie de Funchal, la capitale de Madère.

La disparition du passager a été signalée, lorsque le navire de croisière, se trou-

vait à environ 60 milles nautiques (111 km) de l'île de Porto Santo et à 90 milles (166 km) à l'est de Madère. Les recherches du passager se sont poursuivies toute la journée du vendredi à l'aide d'une embarcation de sauvetage et un avion de l'armée.

AFGHANISTAN

Un haut responsable tué dans une explosion



Un haut responsable local et son garde du corps ont été tués samedi dans l'explosion d'une bombe dissimulée dans leur véhicule à Jalalabad dans l'est de l'Afghanistan, ont indiqué les autorités. Le gouverneur du district

de Nazyan, Noor Agha Kamran, et son garde du corps ont été tués vers 04H30 GMT à Jalalabad, capitale du Nangarhar, a indiqué Hazrat Hussain Mashriqiwal, porte-parole de la police provinciale. La mort de deux hommes a été confirmée par le porte-parole du gouvernement provincial, Ahmad Zia Abdulzai.

L'attaque n'a pas été revendiquée, mais les assassinats ciblés de responsables locaux font partie des méthodes employées par les talibans, artisans d'une violente insurrection en Afghanistan depuis leur éviction du pouvoir en 2001 par une coalition militaire dirigée par les Américains.

L'avion malaisien s'est écrasé au sud du Vietnam

• Le Boeing 777-200 transportait 239 passagers

L'avion de ligne malaisien, porté disparu samedi avec 239 personnes à bord, s'est écrasé dans les eaux au large de l'île de Phu Quoc, au sud du Vietnam, ont indiqué les autorités locales.

L'avion, appartenant à la compagnie Malaysia Airlines et qui transportait 239 passagers de Kuala Lumpur à Pékin, s'est

écrasé dans les eaux au large de l'île de Phu Quoc, au sud du Vietnam, selon le commissaire politique de la 5e Région navale du Vietnam, Ngo Van Phat, cité par le journal vietnamien Tuoi Tre. aucun bilan du crash n'a été donné à l'heure actuelle.

«L'avion a perdu le contact dans l'espace aérien de la province

de Ca Mau avant de pouvoir entrer en contact avec le contrôle aérien de Ho Chi Minh-Ville», précise un communiqué publié sur le site internet du gouvernement.

L'appareil, un Boeing 777-200, qui a quitté Kuala Lumpur samedi, devait arriver à Pékin à 06H30 locales (22H30 GMT vendredi).

GUIZHOU

5 morts dans un accident de la route

Une collision entre deux voitures a fait cinq morts et deux blessés vendredi soir dans la province du Guizhou (sud-ouest), ont indiqué les autorités locales. L'accident s'est produit quand une voiture est entrée de plein fouet en collision avec une autre voiture sur la section est de la route Huangguoshu dans l'arrondissement de Xixiu d'Anshun, selon le gouvernement municipal.

Cinq personnes sont mortes sur le coup et les blessés ont été transportés à l'hôpital. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident.

SOUDAN DU SUD

Le PAM va lancer des opérations de largage de vivres par avion

Le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM) a annoncé vendredi le prochain lancement d'opérations de largage de vivres par avion au Soudan du Sud où le conflit a fait près de 900.000 déplacés. «Transporter l'aide alimentaire est un énorme défi. Le PAM exhorte toutes les parties à faciliter l'accès aux personnes affectées par la crise», a déclaré une porte-parole de l'agence onusienne, Elisabeth Byrs, lors d'un point presse. «Nous sommes profondément préoccupés par la situation des personnes au Soudan du Sud, y compris les réfugiés de l'Etat du Haut Nil, si les conditions ne nous permettent pas de distribuer de la nourriture rapidement, a souligné pour sa part un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, Adrian Edwards.

Dans les camps de Maban, par exemple, les personnes n'ont pas reçu d'aide alimentaire depuis février et risquent de ne recevoir que des portions incomplètes ce mois. Déjà des cas de malnutrition sévères ont été enregistrés, a déploré M. Edwards. «À Maban, le PAM ne dispose plus de stocks de céréales. Étant donné que nos voies d'approvisionnement habituelles ont été interrompues, le PAM va utiliser une combinaison de ponts aériens et de largage de vivres pour reconstituer les réserves des camps de réfugiés à Maban et pourvoir ainsi continuer à distribuer de l'aide alimentaire aux milliers de réfugiés dans les camps», a expliqué l'organisation.

Le PAM utilise déjà des hélicoptères et des avions pour transporter de l'aide alimentaire vers, entre autres, les Etats du Haut Nil, de Jonglei et d'Utile, ainsi que dans certaines parties de l'Etat des Lacs, a indiqué Mme Byrs. «Nous examinons la possibilité de larguer de l'aide ces prochaines semaines pour reconstituer les stocks là où il n'y a plus d'accès par la route», a-t-elle dit, insistant sur le fait que «le largage de vivres est utilisé vraiment dans des cas de dernier ressort».

En principe, les agences humanitaires stockent de l'aide alimentaire et d'autres éléments d'assistance humanitaire durant le premier trimestre de l'année, en préparation de la saison des pluies qui démarre en avril et rend certaines voies inutilisables. Mais les violents affrontements enregistrés cette année à Malakal, capitale de l'Etat pétrolier du Haut-Nil, ainsi que d'autres violences, près de fleuves et de routes stratégiques ont rendu impossible le pré-positionnement de l'aide.

Le conflit sud-soudanais, qui a déjà fait des milliers de morts, oppose des soldats loyaux au gouvernement à des militaires mutins qui ont rejoint l'ex-vice-président Riek Machar, limogé l'été 2013. Les combats sont alléchants par une rivalité politique entre l'ancien vice-président et le président Salva Kiir.

APS

ALLEMAGNE

Hausse du nombre d'étrangers en 2013



Le nombre d'étrangers vivant en Allemagne a atteint un record en 2013, selon des chiffres publiés vendredi faisant état d'une hausse de 6% sur un an alimentée principalement par des arrivées en provenance de l'Union européenne.

A fin 2013, 7,6 millions d'étrangers vivaient en Allemagne - sur 80,5 millions d'habitants -, selon ces chiffres publiés par l'Office fédéral des statistiques Destatis et calculés à partir des données du registre des étrangers. C'est le nombre le plus élevé enregistré depuis la création de ce registre en 1967, a souligné Destatis.

La hausse entre 2012 et 2013 a atteint près de 420.000 personnes, soit 5,8%, accentuant une tendance qui se dessinait depuis 2011. L'essentiel de la hausse provient d'un solde migratoire positif de près de 520.000 personnes.

La plus grande partie des nouveaux étrangers sont originaires

d'Europe de l'Est, notamment de Pologne, de Hongrie, et, avec des progressions très fortes mais des contingents toujours limités en valeur absolue, de Roumanie et de Bulgarie.

Les arrivées de Bulgares et de Roumains, qui s'installent dans certaines villes comme Berlin ou Duisbourg à l'Ouest du pays, ont été stigmatisées dans la presse allemande ces derniers mois.

L'immigration en provenance des pays d'Europe du Sud touchés par la crise a aussi continué à grimper, avec une hausse de 13% du nombre d'Espagnols, de 6% de Grecs et de 4% d'Italiens.

Le registre des étrangers ne comptabilise que ceux qui n'ont pas aussi un passeport allemand. Outre les arrivées et départs, il prend aussi en compte les naissances et décès d'étrangers en Allemagne, tandis que les personnes qui se font naturaliser sont radiées.

Un nouveau cas humain de H7N9 découvert dans la province du Fujian

Un nouveau cas humain de grippe aviaire H7N9 a été découvert dans la province du Fujian (est), ont annoncé vendredi les autorités locales de la santé. Un homme âgé de 27 ans de la ville de Fuzhou a été infecté au virus. Il est actuellement hospitalisé en quarantaine.

Le nouveau cas a porté le nombre d'infections dans la province à 16 depuis le début de l'année, dont quatre cas mortels et huit cas guéris. La Chine a enregistré plus de 120 cas d'infection humaine au virus de la grippe aviaire H7N9, dont 36 cas mortels en 2014.

Boeing fait état de fissures sur les ailes de 787 pas encore livrés

Le constructeur aéronautique américain Boeing a annoncé vendredi qu'il allait faire inspecter une quarantaine de 787 «Dreamliner» non encore livrés, en raison de fissures sur les ailes. Boeing maintient néanmoins intactes ses prévisions de livraisons 2014, tout en indiquant qu'il devrait y avoir quelques retards, a précisé un porte-parole dans un communiqué.

Il a aussi assuré que cette découverte n'aurait pas d'impact «matériel» sur les résultats de l'entreprise, sans davantage de précision.

«Nous avons été notifiés par notre sous-traitant» japonais Mitsubishi Heavy Industries (MHI), chargé de la production des ailes, «du fait qu'un changement dans le processus de production pourrait avoir provoqué des fissures de la taille d'un cheveu sur un nombre limité d'ailes», précise le communiqué du porte-parole.

«Nous sommes convaincus que ce problème n'existe pas dans la flotte de 787 Dreamliner actuelle-

ment en service», affirme-t-il. «Nous comprenons le problème et ce qui doit être fait pour le résoudre.

Et nous sommes en train de terminer les inspections des avions potentiellement affectés», a-t-il encore dit. Il a ajouté qu'en raison de la petite taille des zones concernées le temps de réparation prévu devrait varier entre «une et deux semaines». «Il y aura certes des retards dans les livraisons, mais nous espérons respecter le calendrier de livraison 2014», a-t-il conclu. Boeing prévoyait de livrer 110 Dreamliner 787 cette année.

C'est un nouveau coup dur pour Boeing et son Dreamliner, un appareil nouvelle génération utilisant une large part de matériaux composite. Depuis sa mise sur le marché il y a deux ans, le Dreamliner a rencontré une série d'incidents, notamment ceux liés à ses batteries qui avaient conduit à l'immobilisation de toute la flotte mondiale de 787 l'an dernier pendant plusieurs mois.

ORAN

Des neurologues plaident la formation aux nouvelles technologies

La mise en place d'un programme national de formation dédié aux nouvelles technologies spécifiques à la prise en charge des pathologies neurologiques a été vivement recommandée, jeudi à Oran, par les participants à un congrès national de neurologie.

«L'élaboration de plans nationaux d'information et de formation constitue un excellent moyen pour susciter l'intérêt des praticiens quant aux bienfaits prouvés des nouvelles technologies», a précisé le Dr Noureddine Bengamra, président du comité d'organisation de cette rencontre.

Les participants à cette manifestation ont présenté, dans ce cadre, plusieurs exposés mettant en relief les percées réalisées et les progrès escomptés à la faveur de la recherche scientifique et technologique. Les intervenants ont évoqué, dans ce contexte, les avancées enregistrées sur le plan diagnostic grâce aux équipements de haute technologie comme le scanner, l'imagerie à résonance magnétique (IRM) et sa nouvelle version dite fonctionnelle, car permettant de mieux étudier le fonctionnement du cerveau. Le Dr Bengamra a souligné l'importance de la recherche, citant à cet égard les travaux menés actuellement par une équipe scientifique américaine en vue de prévenir la crise épileptique une vingtaine de minutes à l'avance.

La survenance de la crise, a-t-il expliqué, pourra être annoncée grâce à un système électronique, dit biofeedback, qui recueille et traite les données émotives impactant le fonctionnement de l'organisme du patient.

Le malade aura juste à porter une oreille ou autre petit appareil qui recevra le message d'alerte avant de transmettre à son tour les signaux devant empêcher la survenue de la crise.

«Imaginer aujourd'hui que les futurs smartphones intégreront de telles fonctionnalités pour différentes pathologies neurologiques, cela peut relever à priori de la science-fiction, tout comme on pouvait le penser avant l'apparition du premier téléphone cellulaire», a observé Dr Bengamra.

Le congrès a réuni plusieurs compétences nationales établies en Algérie et à l'étranger aux côtés de quelques homologues français exerçant dans différents établissements hospitaliers de référence.

Les maladies d'Alzheimer, de Parkinson, l'épilepsie, les troubles psychiques et les AVC (accidents vasculaires cérébraux) figurent parmi les pathologies abordées par les intervenants qui ont présenté les résultats de leurs différentes études cliniques.

Une séance a été en outre organisée aux nanotechnologies (échelle moléculaire), animée par le toxicologue Dr Olivier Joubert qui a mis en évidence l'interaction des nano particules avec des hormones cérébrales.

Une exposition d'équipements et de produits thérapeutiques s'est tenue en marge de cette manifestation avec la participation d'une vingtaine de laboratoires pharmaceutiques.

Ce congrès, le huitième du genre à être initié par l'Association des neurologues libéraux de la wilaya d'Oran (ANLO), présidée par le Dr Bengamra, a été également mis à profit pour rendre un hommage posthume au Dr Chabour Belaïd, neurologue au CHU de Bab El-Oued, décédé en novembre dernier.

APS

GARDES COMMUNAUX : 60.000 bénéficiaires de la retraite proportionnelle exceptionnelle

Plus de 60.000 gardes communaux ont bénéficié de la retraite proportionnelle exceptionnelle, a indiqué samedi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué.

Les procédures de mise à la retraite proportionnelle exceptionnelle s'inscrivent dans le cadre des mesures exceptionnelles décidées pour la prise en charge des gardes communaux, souligne le communiqué précisant que «tout agent de la garde communale ayant bouclé 15 années de service ouvre droit à une retraite proportionnelle exceptionnelle sans condition d'âge».

Après avoir rappelé que l'opération de mise à la retraite proportionnelle exceptionnelle se poursuivait jusqu'à

la fin du «redéploiement», le communiqué indique que les gardes communaux seront placés, sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, dans de nouveaux postes au niveau des administrations et institutions publiques.

Le ministère de l'Intérieur est à pied d'œuvre pour l'élaboration d'un texte réglementaire définissant les modalités de transfert et garantissant aux gardes communaux les droits acquis, notamment la préservation du niveau de leur revenu.

Le ministère de l'Intérieur entend,

également, accompagner ces agents - y compris ceux mis à la retraite - pour la constitution des dossiers de logements conformément aux mesures réglementaires en vigueur.

Par ailleurs, le communiqué fait état de l'attribution d'une pension d'invalidité aux gardes communaux pour inaptitude au travail en raison d'une maladie professionnelle non inscrite aux tableaux des maladies professionnelles. 1.300 agents ont bénéficié de cette opération qui se poursuit toujours, selon la même source.

TIZI-OUZOU

Réalisation en 2014 de 97 km de fibre optique

Un réseau de 97,2 km de fibre optique sera réalisé courant 2014 au profit de sept (7) chefs-lieux de communes et de 50 villages de la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé jeudi le directeur local de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (P-TIC).



Evaluant le programme de raccordement de la wilaya à la fibre optique, ce responsable a indiqué qu'un linéaire de 738,9 km de réseau a été déjà réalisé au profit de 33 chefs-lieux de communes. Le déficit en fibre optique pour relier la totalité des 67 chefs-lieux de communes est de l'ordre de 500 km de réseau, a fait savoir M. Lakhami Azzeddine.

S'agissant du raccordement des villages, le directeur d'Algérie Télécom a indiqué que son institution

ne dispose pas de moyens humains et matériels nécessaires pour raccorder les 1.500 hameaux de la wilaya, au courant de l'année 2014, expliquant que seuls ceux situés sur le passage de la fibre optique vers les chefs-lieux de communes en seront bénéficiaires.

Par ailleurs, ce même responsable a relevé le problème de manque d'entreprises spécialisées dans la pose de câbles, soulignant qu'afin de pallier cette contrainte qui risque de re-

tarder la concrétisation du programme de raccordement de la wilaya au réseau de fibre optique, Algérie Télécom a lancé des sessions de formation de 40 jours au profit des jeunes promoteurs ayant créé leurs entreprises dans le cadre du dispositif Ansej.

Onze investisseurs ont déjà obtenu leurs diplômes et une dizaine d'autres sont en cours de formation, a ajouté M. Lakhami. Pour assurer une couverture totale de la wilaya en fibre op-

tique, le wali, qui a souligné qu'Algérie Télécom (AT) dispose des équipements nécessaires pour atteindre cet objectif, a demandé au représentant local d'AT d'élaborer un planning de travail en situant les priorités.

Il a également exhorté les présidents d'APC à prendre en charge les travaux de génie civil consistant notamment en la réalisation des tranchées, pour la pose de la fibre optique.

Le barrage de Taksebt rempli à près de 90%

Ferrah Menad

Les importantes chutes de pluie qui se sont abattues ces derniers temps sur l'ensemble du territoire national ont été bénéfiques tant pour les agriculteurs que pour le remplissage des barrages et des retenues collinaires. Cette excellente pluviométrie a été d'un grand apport à l'exemple de la Kabylie où la pluie tombée du ciel a fait le bonheur de tout le monde. Toutes les retenues collinaires de la wilaya de Tizi-Ouzou ont déjà fait le plein. D'une capacité de stockage de 180 millions de m³, cet ouvrage hydraulique pourvoit aux besoins en eau potable de la wilaya de Tizi-Ouzou et d'une partie des wi-

lays de Boumerdès et d'Alger. La direction des Ressources en eau précise que grâce aux fortes chutes de neige et aux précipitations importantes enregistrées dans la wilaya, durant les trois premières semaines de février, le niveau du barrage de Taksebt a considérablement augmenté. La même source relève que le taux de remplissage de ce barrage, qui était de 48% au 1^{er} février, est passé à 90% au début du mois de mars, enregistrant ainsi un volume d'eau supplémentaire de l'ordre de 60 millions de m³. Cet apport sera certainement revu à la hausse à la faveur de la fonte des neiges qui permettra au barrage d'atteindre un taux de remplissage de 100%, ajoute la direction des Ressources en eau.

* Partie 2

GUELMA :

LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

Comment le colonialisme provoque, puis réprime :

La tragedie 1945

du 8-Mai

• L'immense tragédie du 8-Mai 1945 de ce reportage rétrospectif est certainement la pire des calamités qui se soient abattues sur l'Algérie depuis longtemps. L'histoire, cette éternelle ennemie des menteurs qui voudraient la falsifier, la décrira dans toute son horreur et la postérité en condamnera les véritables responsables confondus dans une même opprobre avec le régime inhumain dont ils sont les plus solides piliers.

Smaïn Abda

**Secrétaire local
SMA de Guelma
assassiné en
mai 1945
a écrit sur le mur
de sa geôle avant
d'être exécuté :**

« Nous sommes des
braves engagés dans le
dur combat pour la
libération de leur
patrie. Nous ne
craignons point la mort
et nos ennemis ne nous
font pas peur. Mieux
vaut un jour de vie
dans la dignité que
mille ans passés dans
la servitude ».

Egalité n° 89 du 8
août 1947
(extrait d'un
reportage réalisé
par Abdelkader
SAFIR « La
Tragédie du 8 mai
à Guelma »)



Quant à nous, notre but est bien modeste. Nous n'allons pas évoquer phase après phase, détail après détail, les événements qui ont entraîné le massacre de dizaines de milliers d'innocents dans les régions martyres de Sétif et de Guelma, endeuillant tout un peuple et fait déferler sur le pays tout entier un vent de défaitsisme et de panique si violent que ses effets n'ont point encore cessé de se manifester.

Dans le cadre étroit des articles qui vont suivre celui-ci, nous nous proposons tout simplement de dire à nos lecteurs ce que nous avons entendu et vu à Guelma et dans ses environs immédiats, seuls lieux où nous avons pu nous renseigner.

Sans jactance ni acrimonie, mais avec fermeté et aussi avec l'indignation qu'ils ont soulevée chez nous, nous relaterons des faits, nous rapporterons des récits, nous citerons les noms de quelques-uns parmi les milliers de malheureuses victimes et nous désignerons à la conscience des hommes les assassins demeurés particulièrement impunis.

Mais pourquoi rappeler une si grave affaire, nous dira-t-on ? N'est-ce pas en quelque sorte, jouer avec le feu, risquer de surexalter les esprits déjà si faciles à troubler sur cette terre trop éprouvée, trop passionnée d'Algérie ?

On voudrait pouvoir oublier à tout jamais les crimes monstrueux perpétrés par les hommes de main crapuleux et la soldatesque du colonialisme impérialiste. Mais ils ont fait tant de morts, tant de veuves et d'orphelins qui n'ont pas eu depuis deux ans le temps de sécher leurs larmes, laissé tant de ruines qui ne seront pas relevées de sitôt, qu'on ne peut, en y songeant, invoquer l'impossible oubli.

Les auteurs de ces inqualifiables assassinats n'ont point subi le châtiment qu'une justice indignée de ce nom se refuse jusqu'ici à leur appliquer. Leurs principaux instigateurs, les Achiray, les Lestrade-Carbonel, les Duval, pour ne citer que les plus connus d'entre eux, loin d'être appels devant les tribunaux de la Répu-

blique pour répondre de leurs forfaits, continuent de jouir de la liberté, de la considération et des honneurs officiels en révant sans doute à de futurs événements bien plus importants encore.

De plus, l'équivoque savamment créée autour de cette lâche agression de nos populations déarmées, subsiste encore. Avec le profond mépris de la volonté populaire, malgré les vœux sans cesse renouvelés par les représentants les mieux qualifiés de l'Algérie et tout particulièrement par les élus du Manifeste, le gouvernement français, après avoir longtemps opposé un refus inexplicable, voudrait maintenant retarder indéfiniment l'envoi d'une commission parlementaire d'enquête sur les lieux, afin de faire la lumière, toute la lumière sur l'horrible tragédie du 8-Mai 1945. Les origines profondes et les auteurs en sont pourtant connus. Il est ridicule et puéril de finasser et de ruser pour nier l'évidence même.

Dès qu'il a repris sa publication, notre journal s'est courageusement appliquée à dissiper l'équivoque. Abbas, au cours de mémorables débats à la dernière Assemblée constituante, a clamé à la face du monde la vérité sur le complot colonialiste du Constantinois dont il a été la victime la plus visée. Dans ce reportage réalisé un peu tardivement, notre souci primordial est de contribuer avec conviction à cette œuvre d'éclaircissement et aussi de montrer à ceux, -y en aurait-il encore ? - qui oseraient en douter, toutes les ignominies dont est capable le colonialisme honni.

Des mots ? Non ! les réalités et les preuves sont là accumulées, tangibles, sanglantes et terribles.

Al l'inverse des insensés qui ont osé prétendre que les événements du 8-Mai 1945 ont été l'œuvre du regroupement des Amis du Manifeste et de la Liberté, ce qui revenait à dire qu'ils ont été le résultat de manœuvres ourdies par le peuple musulman algérien lui-même contre lui-même, nous affirmons, nous, qu'ils ont été l'aboutissement des manœuvres machiavé-

liques des spécialistes de la guerre psychologique aux ordres d'un colonialisme moribond, mais désireux de prolonger son agonie par tous les moyens.

La manœuvre est classique. Chaque fois que l'Algérie musulmane, écrasée sous le joug, s'est organisée et a commencé à lutter pacifiquement pour conquérir son droit légitime à la vie, son oppresseur colonialiste suscite des troubles faciles à réprimer et destinés principalement à discréditer des adversaires décidés mais loyaux, pour étouffer les voix qui osaient revendiquer, au nom des principes républicains sacrés de Liberté, Égalité et Fraternité !

À la veille du 8 mai 1945, jour de la victoire des forces démocratiques sur l'impérialisme germanique, jour où une aube nouvelle se levait sur le monde, mais qui devait réservé à notre malheureux pays tout une série d'aubes grises, la réaction colonialiste était alarmée. Autour du Manifeste, autour d'Abbas, les populations musulmanes avaient avec enthousiasme uni leurs forces pour briser leurs chaînes.

Les démocrates français d'Algérie se montraient de plus en plus compréhensifs à leur égard. Ils n'allait peut-être tarder à se joindre à eux pour précipiter une victoire probable. Déjà l'aurore rosée des jours de liberté pointait à l'horizon.

Il fallait coûte que coûte arrêter cette marche en avant, faire cesser la coalition des forces (...) et pour cela il convenait de faire croire à l'existence d'un bloc national xénophobe et raciste, menaçant au recours à la guerre sainte.

La grande défensive fut déclenchée. La grosse colonisation aidée officiellement dans son infâme besogne de division raciale par ses valets de plume, réclamait avec des cris hystériques le rassemblement des éléments européens du pays et leur cristallisation en bloc prêt à se défendre. La « grande peur » commença à gagner le pays. L'un des plus laids représentants de la caste agraire qui s'y connaît comme pas un en la matière de provocation, le seigneur Abbo, pouvait alors déclarer sur un ton prophétique que des troubles graves allaient sous peu éclater en Algérie. Le misérable était sûr de ce qu'il avançait. Le premier mai, en effet, les premiers résultats du complot se manifestèrent dans certaines villes d'Algérie. Alger, qui fêtait ce jour-là le travail, fut le théâtre d'incidents qui ne nous annonçaient rien de bon pour l'avenir, mais qui montraient aux ennemis du peuple algérien que leurs efforts allaient aboutir au succès, s'ils persévéraient.

Egalité, en diffusant les résolutions et les appels au calme du comité central des AML, ainsi que d'autres documents, pouvait rassurer les esprits inquiets. La censure, sous les ordre du défunct ex-directeur des « Affaires musulmanes », Berque, lui interdit la publication, voulant ainsi rendre suspect un mouvement absolument pacifique qui s'était donné pour mission de réaliser l'union fraternelle de tous les éléments ethniques vivant en Algérie. La psyché de peur gagna rapidement tout le pays.

Et la journée du 8 mai 1945 fut une journée de massacre et de deuil. Massacres à Sétif, à Kherrata, à Chevrel, à Saint-Arnaud, à Périgord, à Guelma, dans d'autres lieux encore.

Les feux du ciel sur Sétif et sur Guelma, comme sur Sodome et Gomorrie ! Mais pour quelques-uns...

Et comment se sont-ils abattus ? C'est ce que nous verrons dans notre prochain article.

A. S.
(à suivre)

PALUDISME : 3,3 millions de vies sauvées depuis 2000

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) se félicite dans un rapport du recul de la mortalité due à cette maladie. Il a baissé de 45 % dans le monde et de 49 % en Afrique.

De 2000 à 2012 les mesures de prévention et de lutte contre le paludisme ont porté leurs fruits. Ils ont permis de réduire l'incidence du paludisme de 29% à l'échelle mondiale et de 31% en Afrique, selon le *Rapport 2013 sur le paludisme dans le monde* publié par l'OMS. L'organisation estime à 3,3 millions le nombre de vies qui ont pu être sauvées pendant cette période dans les dix pays les plus touchés par cette maladie. Les enfants de moins de 5 ans, le groupe le plus affecté par cette maladie, sont ceux qui ont le plus bénéficié de cette diminution du taux de décès.

Malgré ces progrès accomplis, les efforts ne doivent pas être relâchés car le paludisme reste un des plus gros fléaux du XXI^e siècle. En 2012, on a recensé 207 millions de cas de paludisme et 627 000 décès. 3,4 milliards de personnes seraient encore vulnérables à cette maladie infectieuse, principalement en Afrique (80% des contaminations) et en Asie du Sud-Est.

"Pour remporter la bataille du paludisme, nous devons avoir les moyens d'assurer la prévention et le traitement de la maladie pour chaque famille qui en a besoin, explique Raymond G. Chambers, en-

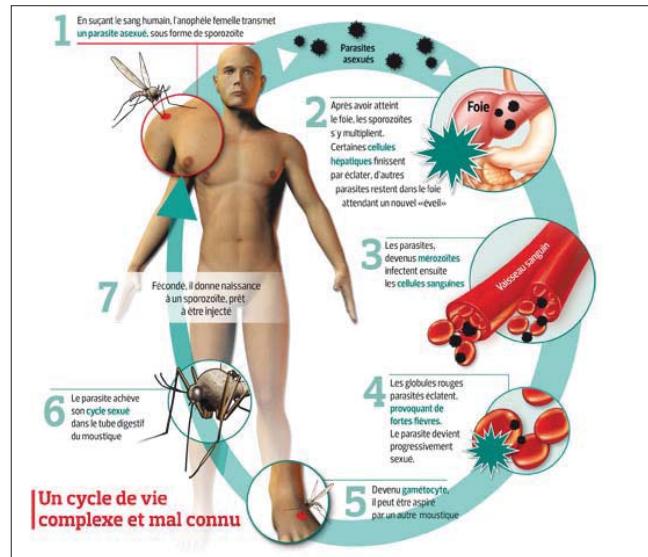
voyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour le financement des objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé et pour le paludisme. L'accès à la prévention peut être amélioré, car "des millions de personnes n'ont toujours pas accès au diagnostic et à des traitements de qualité garantie, en particulier dans les pays n'ayant pas un système de santé solide", relève l'OMS dans un communiqué.

De nouveaux vaccins à l'étude

Pour accélérer la lutte antipaludique, des fonds supplémentaires sont nécessaires puisque seulement la moitié des 5,1 milliards nécessaires chaque année sont aujourd'hui alloués.

"Au cours des 10 à 15 prochaines années, le monde aura besoin d'outils et de techniques innovantes, ainsi que d'approches stratégiques pour pérenniser et accélérer les progrès", justifie le Dr Robert Newman, directeur à l'OMS du Programme mondial de lutte antipaludique.

Des vaccins antipaludiques sont actuellement étudiés par les chercheurs. Si leur efficacité est démontrée, elle pourrait réduire de 75% le nombre de cas de paludisme d'ici 2030.



Le mystère de la résistance aux insecticides élucidé

Une mutation génétique dans l'ADN des moustiques augmenterait leur résistance aux insecticides utilisés dans la lutte contre le paludisme.

Un espoir dans la lutte contre le paludisme. Des chercheurs de l'école de médecine tropicale de Liverpool au Royaume-Uni pensent avoir trouvé le secret de la résistance de populations de moustiques au DDT et aux insecticides. La clé se cache dans les gènes du moustique. En fait, une simple mutation génétique protégerait les moustiques anophèles, vecteurs du paludisme, des insecticides pulvérisés pour les tuer. Cette mutation se déroule au niveau du gène appelé "GSTe2". Grâce à cette mutation, les molécules de l'insecticide sont découpées de façon à ne plus représenter un danger pour le moustique. Les chercheurs ont fait cette découverte en comparant les génomes de moustiques anophèles du Bénin résistants aux insecticides à celui de moustiques non



résistants. Les Britanniques ont alors élaboré un test ADN capable de détecter cette mutation et l'ont appliqué à plusieurs populations de moustiques. A chaque fois la résistance

aux insecticides s'expliquait par cette mutation génétique.

Des tests ADN plus efficaces

Cette découverte, publiée dans la revue *Genome biology*, devrait fournir la solution aux chercheurs pour améliorer les stratégies de contrôle du paludisme. La compréhension de ce mécanisme moléculaire de résistance génétique permettra en effet d'élaborer de nouveaux tests ADN pour empêcher que le gène spécifique ne se répande parmi les moustiques.

"Pour la première fois, nous avons pu identifier les marqueurs moléculaires de la résistance chez les moustiques et concevoir un test ADN pour la dépister. De tels outils permettront aux programmes de contrôle des moustiques de détecter la résistance aux insecticides très en amont sur le terrain", explique le Dr Charles Wondji, auteur de l'étude.

L'OMS prévoit une éradication en 2030



Des nouveaux vaccins capables de réduire de 75% le nombre de cas de paludisme et faire disparaître la maladie sont à l'étude. Les premiers résultats devraient être rendus en 2015.

D'ici 2030, le monde devrait disposer de vaccins capables de réduire de 75% le nombre de cas de paludisme et d'éliminer cette maladie, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette annonce est détaillée dans la Feuille de route 2013 pour la technologie du vaccin antipaludique, publiée à l'occasion de la conférence annuelle de la Société américaine de médecine tropicale et d'hygiène. "Des vaccins sûrs, efficaces et abordables pourraient jouer un rôle capital pour venir à bout du paludisme", a déclaré le docteur Robert Newman, directeur du programme mondial de lutte antipalu-

dique de l'OMS. "Malgré tous les progrès accomplis récemment dans les pays et les innovations importantes en matière de diagnostic, de médicaments et de lutte anti-vectorielle, la charge du paludisme reste bien trop élevée."

Un candidat se démarque

En effet, les données les plus récentes de l'OMS sur le paludisme font état de 660 000 décès annuels sur 219 millions de cas. L'application des mesures recommandées par l'Organisation pour lutter contre cette maladie a permis une baisse de 26% du taux mondial de mortalité en dix ans. Un vaccin efficace constituerait un complément important à ces mesures. "Les nouveaux vaccins devraient avoir un taux

d'efficacité d'au moins 75% contre le paludisme clinique, convenir à une utilisation dans toutes les zones d'endémie palustre et être homologués d'ici 2030", indique le docteur Jean-Marie Okwo Bele, directeur du département vaccination de l'OMS.

Parmi les 27 vaccins candidats, le RTS,S/AS01 est le seul à être parvenu à un stade avancé de sa mise au point, pour le moment. Les résultats des essais en phase III du vaccin seront disponibles d'ici 2015. En fonction de ces données et des conclusions de l'examen mené par l'Agence européenne des médicaments, "l'OMS pourrait formuler fin 2015 une recommandation en faveur de l'utilisation et, ultérieurement, de la pré-qualification de ce premier vaccin", assurent les experts de l'Organisation.

INSOLITE : Un savon pour lutter contre le paludisme

Du karité, de la citronnelle mais surtout quelques herbes secrètes : voilà la recette du savon anti-moustiques inventé par deux jeunes Africains.

Le nombre de décès liés au paludisme a baissé de 25% depuis 2000. Pourtant, il demeure la maladie infectieuse la plus meurtrière. Pour réduire le nombre de cas mortels, des moustiquaires imprégnées d'insecticide sont régulièrement distribuées par l'OMS et le Fonds mondial de lutte contre cette maladie. Mais pour rester efficaces, ces moustiquaires doivent être imprégnées de produit insecticide au moins une fois par an, ce qui n'est pas toujours simple à réaliser.

Aussi, deux étudiants africain ont-ils réfléchi à une méthode plus simple pour faire barrière aux moustiques qui transmettent le paludisme et viennent d'inventer un « savon insecticide ». Ce savon révolutionnaire devrait être commercialisé au prix de 300 francs CFA, soit 0,46 centimes d'euros, selon le site Youphil.

En se lavant avec ce savon à base de karité, de citronnelle et d'herbes répulsives (uniquement des produits trouvés au Burkina Faso), la population africaine pourra se protéger contre les parasites devenus résistants à plusieurs médicaments antipaludéens. Ce savon a été testé, alors qu'il n'était qu'au stade de projet, sur un échantillon de population à Ouagadougou et les résultats sont positifs. Une seconde étude plus poussée, réalisée en collaboration avec le Centre national de lutte contre le paludisme du Burkina Faso, permettra d'analyser les éventuels effets secondaires du produit avant sa commercialisation. Les deux étudiants prévoient de prendre contact avec les ONG en lutte contre le paludisme à ce moment-là.

Les deux créateurs de ce savon sont des étudiants de l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement à Ouagadougou. Ils ont remporté, grâce à ce projet, un concours doté de 25.000 dollars pour le premier prix et 1500 dollars pour le prix du public. La victoire à ce concours, qui récompense des projets d'entreprise innovants et sociaux de grandes écoles dans le monde, devrait leur permettre de lancer leur entreprise, Faso Soap, et de commercialiser leur savon anti-palu.

«Wake and kill» un nouveau concept pour éliminer les parasites

«Wake and kill» n'est pas le titre du nouvel opus de la saga James Bond, mais un nouveau concept thérapeutique développé par des chercheurs pour éliminer les parasites dormants du paludisme.



Une équipe de chercheurs coordonnée par le P^r Dominique Mazier de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et le D^r Georges Snounou, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a réussi à cultiver la forme hépatique dormante du parasite du paludisme, auparavant inaccessible aux scientifiques. Cela leur a permis de mettre en place un nouveau

concept, le «wake and kill (réveiller et tuer) pour éliminer les cellules dormantes du paludisme.

Le paludisme est une maladie parasitaire potentiellement mortelle transmise par des moustiques. Elle a la particularité de pourvoir resté «dormante» dans le corps humain.

«Après la piqûre d'un moustique infecté, le parasite responsable du paludisme gagne le foie où il se multiplie. Il se propage

dans le sang où sa prolifération provoquera une maladie potentiellement mortelle» rappelle le P^r Dominique Mazier. «Mais, dans certains cas, une fraction des parasites hépatiques peut rester «dormante» un an ou plus, d'où leur nom d'hypnozoïte. Ensuite ceux-ci se réveillent au cours du temps et provoquent une infection sanguine» rappelle le professeur.

Aujourd'hui seuls la prima-

quine et la tafénoquine sont capables d'éliminer les hypnozoïtes. Mais ils ont des effets indésirables parfois graves pour l'organisme. Il est impératif de trouver d'autres molécules anti-hypnozoïtes pour les remplacer. D'autant plus que «l'hypnozoïte représente, dans le cadre du contrôle et l'élimination du paludisme, une double difficulté, un plus grand nombre de cas à traiter et une transmission accrue» explique le P^r Dominique Mazier.

Un espoir pour comprendre le parasite

Cette avancée thérapeutique va permettre de tester *in vitro* des médicaments pour leur effet anti-hypnozoïte, donc de limiter les essais cliniques sur les animaux. Et cultiver des hypnozoïtes permettra aussi aux scientifiques d'analyser et étudier ce parasite.

Pour les chercheurs, «ce nouveau concept devrait permettre la mise en place d'une nouvelle stratégie de prise en charge de cette pathologie qui consisterait à réveiller les parasites pour le tuer.»

Selon les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé, la moitié de la population mondiale serait exposée au risque de paludisme. En 2010, environ 216 millions de cas et 660 000 décès ont été enregistrés.



Bientôt un vaccin ?

Les recherches avancent et se rapprochent de la conception d'un vaccin contre le paludisme de la femme enceinte.

Les travaux menés par des chercheurs du CNRS et de l'Institut Pasteur pourraient aboutir à l'élaboration d'un vaccin contre le paludisme de la femme enceinte, notamment dans sa première grossesse, selon les résultats de ces re-

cherches publiés ce jeudi 4 mars dans la revue *PNAS*. Les chercheurs ont mis en évidence une protéine jouant un rôle important dans le paludisme gestationnel.

Il s'agit d'une "première étape" dans l'élaboration d'un vaccin ou d'une thérapie visant à protéger les femmes durant leurs premières grossesses ainsi que leur fœtus.

Une découverte majeure pour détecter les parasites résistants

Une équipe de chercheurs internationaux a identifié un marqueur moléculaire qui permet de détecter les parasites du paludisme qui résistent aux traitements. Cette découverte permettra de mieux lutter contre cette maladie. La lutte contre le fléau du paludisme continu au sein des laboratoires du monde entier. Selon les chiffres mis à jour en mars 2013 par l'Organisation mondiale de la santé, la moitié de la population mondiale serait exposée au risque de paludisme. En 2010, environ 216 millions de cas et 660 000 décès ont été enregistrés. Depuis dix ans, des parasites résistants aux dérivés de l'artémisinine, le

constituant majeur des traitements antipalu- diques, se multiplient au Cambodge. Alors que les experts craignent une propagation de ces parasites résistants aux médicaments jusqu'en Afrique subsaharienne, continent le plus touché par le paludisme, une équipe de chercheurs de l'Institut Pasteur, du CNRS et des National Institutes of Health a trouvé un moyen pour lutter contre ce fléau. Les scientifiques ont identifié un marqueur moléculaire permettant de détecter les parasites du paludisme résistants aux dérivés de l'artémisinine.

L'élimination du fléau

«Ce marqueur moléculaire représente un outil puissant pour détecter les formes résis-

tantes du paludisme, cartographier leur distribution et adapter rapidement les schémas thérapeutiques pour lutter contre la maladie», précise le CNRS.

Pour aboutir à cette découverte, dont les résultats ont été publiés par la revue *Nature*, l'équipe a utilisé un mélange de techniques de génomique, biologie, clinique et épidémiologie. Alors que jusqu'à présent, les moyens disponibles pour surveiller la propagation des formes résistantes du paludisme étaient coûteux et difficiles à mettre en place, cette découverte «constitue une avancée majeure dans la lutte contre le paludisme visant l'élimination de ce fléau», concluent les chercheurs.

ALGÉRIE - MONDE ARABE

M. Lamamra participe aujourd'hui à la 141^e session du Conseil de la Ligue arabe



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra prendra part, aujourd'hui et demain à Cairo, à la 141^e session du Conseil des ministres de la Ligue arabe, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les travaux de cette session seront consacrés à l'élaboration du projet d'ordre du jour de la 25^e session du Sommet arabe prévue les 25 et 26 mars 2014 à Koweït.

Le Conseil de la Ligue arabe examinera la situation en Syrie et les derniers développements de la

question palestinienne, outre la situation au Soudan, en Somalie, au Yémen et en Libye.

Cette réunion sera l'occasion pour la délégation algérienne d'apporter sa contribution aux efforts de réforme de l'organisation panarabe afin de répondre aux attentes des peuples arabes.

Cette session permettra de réitérer le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne et au droit du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec el-Qods pour capitale.

M. Lamamra prendra part à la réunion de solidarité sur la Palestine, prévue en marge des travaux de cette session, entre la Ligue et la commission des Nations unies de défense des droits inaliénables du peuple palestinien.

Le chef de la diplomatie algérienne aura, en marge des travaux de cette session, des entretiens avec ses homologues arabes sur les questions de coopération bilatérale et les questions arabes, régionales et internationales d'intérêt commun.

**ONU
Le Conseil de sécurité félicite Leïla Zerrougui pour sa campagne sur les enfants-soldats**

Le Conseil de sécurité a salué la campagne «Enfants, pas soldats» lancée jeudi dernier par la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour le sort des enfants dans les conflits armés, Mme Leïla Zerrougui, en vue de prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants en temps de conflit et d'y mettre fin d'ici à 2016.

Dans une résolution adoptée vendredi, le Conseil de sécurité a condamné le recrutement d'enfants soldats et a appelé tous les pays à participer à la campagne des Nations unies lancée jeudi par la diplomate algérienne et l'Unicef en vue de lutter contre ce phénomène devenu de plus en plus fréquent dans les conflits armés.

A ce propos, la résolution condamne fermement toute violation du droit international concernant le recrutement et l'emploi d'enfants par des parties à un conflit armé, le meurtre et les mutilations d'enfants, les viols et autres formes de violence sexuelle dont ils sont victimes, les enlèvements, les attaques contre écoles et hôpitaux et le refus d'un accès humanitaire par les parties à un conflit armé ainsi que toutes autres violations du droit international, y compris le droit international humanitaire, des droits de l'homme et des réfugiés, commises sur la personne d'enfants en temps de conflit armé.

C'est dans ce sens que l'organe de décision de l'ONU se félicite de la campagne «Enfants, pas soldats» lancée par la représentante spéciale du secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, Leïla Zerrougui, et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en vue de prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants en temps de conflit par les forces armées gouvernementales et d'y mettre fin d'ici à 2016, note la résolution.

En conséquence, il a exhorté les gouvernements concernés à faire tout leur possible pour qu'aucun enfant ne figure dans les rangs de l'armée en temps de conflit, et notamment à élaborer et mettre en œuvre à cet effet des plans d'action assortis d'échéances, et demande aux Etats membres, aux entités concernées des Nations unies, aux ONG et à la communauté des donateurs d'appuyer la campagne «Enfants, pas soldats». La résolution indique également que le Conseil décide de continuer d'insérer des dispositions consacrées spécialement à la protection de l'enfance dans les mandats de toutes les opérations de maintien de la paix et de toutes les missions politiques concernées des Nations unies. Lors du débat consacré à cette question, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a rappelé que le Conseil de sécurité avait adopté sa première résolution thématique sur le sort des enfants en temps de conflit armé il y a quinze ans et l'a remercié d'avoir agi de manière décisive en créant un cadre solide en faveur des enfants touchés par les conflits armés.

Pour sa part, Mme Zerrougui a rappelé que les enfants étaient victimes d'atrocités dans de nombreux conflits à travers le monde, notamment au Soudan du Sud, en République centrafricaine et en Syrie. «Nous ne devons pas les laisser à leur désespoir. Aujourd'hui, nous savons quelles mesures peuvent être prises pour réussir à mettre fin et à prévenir de graves violations contre les enfants dans les conflits armés», a-t-elle soutenu.

APS

**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE:
L'ONU préoccupée par la situation dans la ville de Boda**

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a estimé vendredi que la situation s'est améliorée récemment dans certaines parties de la République centrafricaine mais a exprimé son inquiétude concernant la ville de Boda, à 190 kilomètres à l'ouest de la capitale Bangui.

Selon une équipe de cinq observateurs des droits de l'homme déployés par le HCDH au début de la semaine, un grand nombre de civils chrétiens et musulmans à Boda et dans les villages environnants ont énormément souffert des récents combats et de la détérioration des conditions de vie, a indiqué le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, lors d'un point de presse.

Boda est actuellement divisée entre une zone musulmane et une zone non-musulmane, alors qu'environ 11.000 civils musulmans sont bloqués



dans quatre quartiers et sont menacés par de nouvelles attaques par des éléments anti-Balaka. Une zone tampon sous le contrôle de forces françaises sépare les deux communautés.

«Nous avons fait part de notre préoccupation concernant le danger réel d'une nouvelle explosion de violence à Boda auprès des forces internationales présentes dans le pays», a dit M. Colville, ajoutant que cela rendait d'autant plus nécessaire le déploiement d'une mission de maintien de la paix des Nations unies comptant

12.000 Casques bleus. De son côté, la secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, Valerie Amos, a de nouveau insisté vendredi, lors d'une conférence de presse, sur la nécessité de déployer davantage de soldats de la paix en République centrafricaine pour restaurer la sécurité et la stabilité.

Selon elle, «la sécurité est la clé et nous sommes confrontés à des contraintes pour mener nos opérations sur le terrain en raison du manque d'institutions».

L'UE débloque 50 millions d'euros pour soutenir la mission africaine

L'Union européenne (UE) va débloquer 50 millions d'euros pour soutenir la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA), conformément à un accord signé vendredi avec l'Union africaine.

Cette contribution couvre la période du mois d'août 2013 au mois de juin 2014 et sera utilisée pour payer les allocations des contingents et d'autres défenses de la MISCA, aux termes de l'accord signé à Addis Abeba par le commissaire à la paix et à la sécurité Smail Chergui.

Chergui a souligné à cette occasion l'importance de la coopération et la coordination entre l'UA et les partenaires multilatéraux et bilatéraux pour contribuer à la restauration de la sécurité, de la stabilité et de l'état de droit en République centrafricaine.

4 civils tués par des hommes armés à Bangui

Quatre civils ont été tués par des hommes armés et leurs corps mutilés vendredi à Bangui, a affirmé hier une source sécuritaire centrafricaine.

«Trois musulmans se rendaient à l'aéroport de Bangui M'poko à bord d'un véhicule de la sûreté aéroportuaire ont été attaqués par des individus armés au quartier Combattant au moment d'une panne survenue à leur voiture», a précisé cette source, citée par l'AFP. «Les trois personnes ont été abattues par balle et leurs corps mutilés», a-t-on ajouté de même source.

Des bandes de pillards et des miliciens majoritairement chrétiens anti-Balaka s'attaquent régulièrement aux mu-



sulmans qui passent dans le quartier Combattant, considéré comme l'un des plus dangereux de la capitale centrafricaine.

«Par ailleurs, un quatrième

musulman habitant le quartier Malimaka dans le 5^e arrondissement a été attaqué par des individus qui l'ont lynché et découpé à la machette. Certaines parties de son corps, notamment ses mains, ont été portées par des jeunes faisant le tour du quartier», toujours d'après la même source. Les corps des victimes ont ensuite été ramassés par la Croix-Rouge centrafricaine puis transférés à la mosquée Ali Babo au PK-5. Cela fait bientôt un an que la Centrafrique a basculé dans le chaos, après le renversement en mars 2013 du régime de François Bozizé par l'ex-coalition rebelle de la Seleka. Des mois d'exactions perpétrées en toute impunité par ces rebelles contre la population ont abouti à la formation des milices d'autodéfense «anti-Balaka», déclenchant un cycle de violences inter-confessionnelles.

UKRAINE

La demande de la Crimée à être rattachée à la Russie accentue les tensions entre Washington et Moscou

L'annonce d'un référendum en Crimée qui proposera aux électeurs un rattachement de cette péninsule dans le sud de

l'Ukraine à la Russie, a suscité de vives tensions entre la Russie et les Etats Unis qui ont instauré des sanctions contre Moscou.

Le Parlement local de Crimée a demandé jeudi au président russe Vladimir Poutine le rattachement de la péninsule à la Russie et annoncé l'organisation d'un référendum le 16 mars pour le valider. Le Kremlin a aussitôt confirmé que le président russe avait été informé de cette demande.

Le Parlement russe a indiqué qu'il respectera le «choix historique» de la Crimée. De son côté, le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, a qualifié jeudi d'«illégitime» la décision du parlement de Crimée de demander le rattachement de la péninsule ukrainienne à la Russie. L'assemblée de Crimée avait jusqu'à présent prévu l'organisation le 30 mars d'un référendum prévoyant simplement un renforcement de son autonomie. La Crimée, peuplée majoritairement de russophones, est une région d'Ukraine la plus opposante aux nouvelles autorités en place à Kiev après le renversement du président Viktor Ianoukovitch.

Pour Washington, Moscou agit en violation de l'intégrité territoriale de l'Ukraine

Le président américain Barack Obama a insisté que la Russie agit «en violation de l'intégrité» du territoire ukrainien, lors d'un entretien au téléphone avec le président russe Vladimir Poutine jeudi, quelques heures après que les Etats-Unis eurent mis en place des restrictions de visas et ouvert la voie à des possibles sanctions en réaction aux agissements de Moscou en Ukraine.

«Le président Obama a insisté sur le fait que la Russie agit en violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ce qui nous a conduits à prendre des mesures de représailles, en coordination avec nos partenaires européens», a indiqué la Maison-Blanche après une conversation téléphonique d'une heure entre les deux dirigeants.

«Le président Obama a ajouté qu'il est possible de résoudre la situation diplomatiquement, ce qui irait dans le sens des intérêts de la Russie, du peuple ukrainien et de la communauté internationale», a ajouté un communiqué de la Maison-Blanche.

Gazprom menace l'Ukraine d'interrompre ses exportations de gaz

Le groupe public russe Gazprom a menacé vendredi l'Ukraine d'interrompre ses exportations de gaz en raison d'impayés de 1,89 milliard de dollars, comme ce fut le cas en 2009, quand des coupures avaient perturbé l'approvisionnement de pays européens. «Cela signifie que l'Ukraine a de facto cessé de payer le gaz. Soit l'Ukraine règle ses arriérés, soit il y a un risque de revenir à la situation

de début 2009», a mis en garde le patron de Gazprom, Alexei Miller, cité par les agences russes. Il a précisé que le 7 mars était la date limite fixée à l'Ukraine pour régler les livraisons du mois de février. Cet avertissement intervient en pleine crise politique russe-ukrainienne. Les autorités de la péninsule ukrainienne pro-russe de Crimée se sont prononcées pour un rattachement à la Russie,

une décision vivement critiquée par Kiev et les capitales occidentales. Le commissaire européen à l'Énergie, Gunther Oettinger, avait déclaré mardi que l'Union européenne allait aider l'Ukraine à régler sa dette gazière vis-à-vis de la Russie. Une éventuelle rupture des exportations russes à l'Ukraine, pays par lequel transitent encore la moitié des achats de l'UE (65 milliards de mètres cubes),

aurait des conséquences directes sur les livraisons de gaz à l'Europe. Le 1^{er} janvier 2009, Gazprom avait suspendu l'approvisionnement en gaz à l'Ukraine en raison d'un différend commercial. Des pays de l'Union européenne avaient été les premières victimes de ces représailles en pleine vague de froid, certains Etats comme la Slovaquie dépendant à 100 % du gaz russe.



est une partie de l'Ukraine, la Crimée est l'Ukraine», a-t-il martelé à Rome dans un point de presse en marge d'une conférence internationale sur la Libye.

Un projet de pont pour relier la Russie à la Crimée

Un pont pour relier la Russie à la Crimée est en projet, symbole fort pour ce territoire déjà russe de facto, selon des responsables.

Seul un minuscule bras de mer sépare la péninsule de Kertch, dans l'extrême est de la Crimée, de la Russie, à laquelle elle n'est actuellement reliée que par ferry.

Le maire de la péninsule de Kertch dit croire dur comme fer à la construction de cet ouvrage, dans une déclaration à l'AFP.

Le pont, de «7,5 km de long», sera «réalisé en quatre-cinq ans», assure Oleg Ossaditchi, qui en est à son quatrième mandat successif à la tête de cette cité de 145.000 âmes, «à 74% russe», après avoir été élu une première fois en 1998.

Le maire a martelé que le projet n'en est qu'au stade des «études de l'ensemble des possibilités techniques», qui doivent être terminées d'ici à novembre. Oleg Ossaditchi évoque «de million de personnes» qui, selon lui, pourraient chaque année emprunter le pont, contre les 400.000 effectuant actuellement la traversée de Port-Krymsk à Port-Kavkaz, en Russie donc, avec quatre liaisons aller-retour quotidiennes.

Le Premier ministre russe, Dmitri Medvedev, a signé lundi un décret confiant à la compagnie publique Rossvatotor la mise en œuvre de l'ambitieux projet d'un coût évalué à 480 millions d'euros. Russes et Ukrainiens étaient déjà parvenus à un protocole d'accord il y a un peu plus de trois ans.

Ban Ki-moon juge «préoccupante» l'annonce d'un référendum sur l'avenir de la Crimée

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon juge «préoccupante et grave» l'annonce d'un prochain référendum sur l'avenir de la Crimée, a indiqué vendredi son porte-parole Martin Nesirk. «L'annonce récente par les autorités de Crimée de leur intention de tenir un référendum est préoccupante et grave», a déclaré à la presse M. Nesirk. M. Ban, a-t-il ajouté, «demande instamment aux autorités de l'Ukraine, y compris de la Crimée, de traiter cette affaire avec calme» et de s'abstenir de toute «action hâtive» et de toute «décision prise dans le feu de l'action». Toujours selon M. Nesirk, M. Ban «souligne la nécessité de maintenir la paix et la stabilité dans la région». Le porte-parole n'a toutefois pas précisé si ce référendum était considéré par l'ONU comme illégal au regard des lois internationales ou de la constitution ukrainienne comme l'affirment les Etats-Unis et leurs alliés. Le référendum a été fixé au 16 mars prochain et les électeurs auront le choix entre un rattachement à la Russie ou une autonomie nettement renforcée. Le Parlement russe est assuré vendredi qu'il soutiendrait le «choix historique» de la Crimée au référendum.

Le chef de la diplomatie chinoise appelle à la retenue

La Chine a appelé au calme et à la retenue dans le dossier de la crise en Ukraine de même qu'à prévenir toute déterioration de la situation, a déclaré hier le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi. «La priorité désormais est de faire preuve de calme et de retenue et d'empêcher toute escalade supplémentaire de la situation», a indiqué le chef de la diplomatie chinoise lors d'une conférence de presse. Dans ce cadre, il a fait savoir que son pays est «en contact avec différentes parties et nous jouerons le rôle constructif de la Chine pour parvenir à un règlement politique du problème en Ukraine». Les Etats-Unis et l'Union européenne accusent la Russie d'une intervention militaire en Crimée, région autonome d'Ukraine dont le Parlement pro-russe a voté en faveur d'un rattachement à la Russie.

La Chine s'efforce de maintenir une position prudente, en ménageant la Russie, son allié sur divers dossiers internationaux, tout en réaffirmant son principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays tiers.

La Turquie soutient l'intégrité territoriale de l'Ukraine

Le vice-Premier ministre turc Bülent Arınç a exprimé vendredi le soutien de son pays à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, a rapporté l'agence de presse turque Anatolie. M. Arınç qui s'exprimait au cours de sa visite dans la province de Bolu, dans le nord-ouest de la Turquie, a également fait part de ses préoccupations concernant la décision du Parlement de la République autonome de Crimée d'organiser un référendum pour décider du maintien de la région en Ukraine ou de son rattachement à la Russie. Il a déclaré qu'une annexion de la Crimée menacerait la sécurité des minorités de la péninsule, notamment des Tatars de Crimée, qui représentent près de 15% de la population de la région. «Tout type d'annexion à la Russie mettra en danger la sécurité de la région car certains habitants perdront leur identité et leur statut politique», a-t-il dit. Jeudi, le Parlement de la Crimée a décidé d'organiser un référendum d'autodétermination le 16 mars, au lieu du 30 mars comme décidé précédemment. La Crimée, région à majorité russophone qui abrite la flotte russe de la mer Noire, est au cœur de la crise ukrainienne depuis la destitution du président ukrainien Viktor Ianoukovitch par le Parlement le 22 février. La Russie n'a pas reconnu le nouveau gouvernement ukrainien mis en place après l'éviction de M. Ianoukovitch et a qualifié les événements survenus en Ukraine de «coup d'Etat».

APS

CHINE**La Chine n'autorisera ni la guerre ni instabilité sur la Péninsule coréenne**

La Chine n'autorisera ni la guerre ni l'instabilité sur la Péninsule coréenne, a indiqué hier Wang Yi, ministre chinois des Affaires étrangères.

«La Péninsule coréenne est juste aux portes de la Chine. Nous avons une ligne rouge, qui est que nous n'autoriserais ni la guerre ni l'instabilité sur la Péninsule coréenne», a-t-il souligné lors d'une conférence de presse en marge de la session annuelle de l'Assemblée populaire nationale (APN, parlement chinois). «Je crois que cela est également dans l'intérêt du Sud et du Nord de la Péninsule de même que dans l'intérêt commun de toute la région», a souligné M. Wang. Il a également appelé à une reprise des pourparlers à six dans les meilleurs délais.

CANADA-LIBYE**Le Canada réitère son soutien au processus de transition en Libye**

Le Canada a réitéré son appui au processus de transition en Libye «fondé sur la liberté et la démocratie», en soulignant la nécessité de «promouvoir la sécurité» dans ce pays.

«Le Canada est fier de se joindre à la communauté internationale pour appuyer le processus de transition de la Libye», a déclaré la chef de la diplomatie canadienne, Lynne Yelich, à l'issue de sa visite vendredi à Rome, où elle a participé à la Conférence internationale de soutien à la Libye. «Depuis 2011, le Canada prend part au processus de sécurité et de développement, et demeure résolu à appuyer les efforts de réforme démocratique en Libye», a-t-elle ajouté.

«La Libye doit maintenant s'efforcer de promouvoir la sécurité, tout en arrivant à un consensus politique quant à la transition et à la modernisation de son économie», a estimé la haute diplomate, relevant que «la justice transitionnelle est un élément important du processus».

Mme Yelich a, en outre, indiqué que le Canada soutient activement les efforts visant à appuyer les dirigeants locaux afin qu'ils puissent défendre les droits des femmes dans ce pays.

Les participants à la Conférence internationale de soutien à la Libye, tenue jeudi à Rome, ont souligné la nécessité de poursuivre le processus de dialogue et de réconciliation engagé dans ce pays.

Dans leur déclaration finale, les représentants d'une trentaine de pays et d'organisations internationales ont appelé à l'amélioration de la qualité de la gouvernance des affaires en Libye et à œuvrer à la reconstruction de ses institutions sur des bases démocratiques et dans le respect des droits de l'homme.

CHINE-JAPON
Pékin souligne sa détermination à défendre son territoire

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a souligné vendredi l'urgence d'empêcher que les établissements scolaires et médicaux soient utilisés ou pris pour cible par les belligérants en Syrie.

Au cours d'un débat général au Conseil de sécurité sur le sort des enfants dans les conflits armés, il a souligné que 40% des hôpitaux publics syriens ne fonctionnaient plus et qu'une école sur cinq était endommagée ou occupée par des personnes chassées de chez elles par les combats.

«Plus de 2,2 millions d'enfants (syriens) ne sont plus scolarisés», a déclaré M. Ban. «Dans de trop nombreuses zones de conflit dans le monde, écoles et hôpitaux ont été visés ou pris entre deux feux».

La représentante spéciale nommée par l'ONU sur ce dossier, la diplomate algérienne Leïla Zerrougui, a souligné aussi devant le Conseil que «des enfants continuent d'être tués et mutilés sans relâche en Syrie», ou d'être recrutés par les belligérants.

«Nous ne pouvons pas nous permettre une génération perdue en Syrie», a-t-elle affirmé. Mme Zerrougui a aussi cité le conflit



qui secoue depuis décembre le Soudan du Sud et la crise en République centrafricaine parmi les conflits qui frappent particulièrement les enfants.

Les services de Mme Zerrougui et l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) ont lancé jeudi une

ONU-SYRIE
Ban Ki-moon dénonce l'impact du conflit sur les écoles et hôpitaux

continuent d'utiliser des enfants mais six d'entre eux (Afghanistan, Tchad, Soudan du Sud, Myanmar, Somalie, RD Congo) ont déjà signé avec les Nations unies des plans d'action pour éliminer progressivement cette pratique. Les négociations continuent avec les deux autres (Soudan et Yémen).

Le Conseil a adopté vendredi à l'unanimité une résolution de portée générale rappelant l'importance de mieux protéger les enfants dans les guerres et de poursuivre devant la justice internationale les responsables d'exactions à leur encontre.

Le document contient en particulier des engagements non contraignants pour limiter l'impact des conflits sur les établissements scolaires.

Il invite les Etats membres à inclure des mécanismes de protection des enfants dans les missions de maintien de la paix de l'ONU et dans les accords de paix.

USA-POLOGNE**Des F-16 de l'armée américaine en Pologne pour des exercices communs**

Douze avions F-16 des Etats-Unis et au moins 300 membres du personnel de service devraient arriver en Pologne dimain ou mardi, a annoncé vendredi le ministre polonais de la Défense Tomasz Siemoniak. Les pourparlers concernant la venue d'avions de combat américains en Pologne pour un exercice d'entraînement se poursuivent, a fait savoir le ministre polonais. «Tout se passe très rapidement. Nous avons soumis notre demande lundi, la

décision a été prise mercredi et les détails ont été donnés jeudi», a-t-il précisé. «Une chose est sûre: on verra l'arrivée de ces avions avec au moins 300 membres du personnel militaire la semaine prochaine», a déclaré M. Siemoniak.

L'exercice d'entraînement impliquant ces chasseurs F-16 fera appel à d'autres terrains d'aviation en dehors de celui de Lask où, à part des F-16 polonais, est basé un détachement.

Election présidentielle en Turquie le 10 août prochain

Les électeurs turcs éliront pour la première fois le président du pays à la place du Parlement, ont rapporté les médias locaux vendredi.

L'élection est prévue le 10 août, selon la décision du Haut conseil électoral de Turquie.

Le mandat de sept ans du président en exercice Abdullah Gul s'achève en 2014. Ce dernier peut se représenter

pour un nouveau mandat, toutefois limité à présent à cinq ans.

M. Gul doit toujours annoncer s'il se représentera ou non pour un second mandat.

Le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan devrait concourir à la présidence, mais seulement dans le cas où la constitution serait amendée afin d'augmenter les pouvoirs du pré-

ident. La Turquie organisera des élections locales d'ici la fin du mois de mars, qui devraient avoir une influence sur les candidats à la présidentielle, alors que les scrutins reflèteront le soutien du public au gouvernement. La Turquie a amendé sa Constitution en 2007 afin que son président soit élu par le peuple et non plus par le Parlement.

► La Chine a souligné hier sa détermination à défendre «le moindre centimètre» de son territoire, en référence au différend territorial qui l'oppose au Japon.

«Notre position est déterminée et claire: nous ne prendrons jamais possession de ce qui ne nous appartient pas, mais nous défendrons le moindre centimètre du territoire qui nous appartient», a déclaré lors d'une conférence de presse le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi. Depuis plus d'un an les relations sino-japonaises sont au plus bas en raison d'un conflit territorial en mer de Chine orientale.

En septembre 2012 le Japon a nationalisé trois des cinq îles de l'archipel des Senkaku, revendiqué par Pékin sous le nom de Diaoyu.

«Sur ces questions de principe, le territoire et l'histoire», la Chine refuse de transiger et il n'y a aucune marge pour

un compromis», a ajouté le chef de la diplomatie chinoise. «Si certains au Japon insistent pour inverser le verdict de l'histoire sur leur passé d'agression, je ne crois pas que la communauté internationale et tous ceux qui cherchent la paix dans le monde pourront l'accepter», a-t-il estimé.

Pékin envoie régulièrement des navires patrouiller dans la zone, tandis que Tokyo est en train de mettre sur pied une force spéciale pour défense «son» archipel. L'accroissement du nombre de navires armés dans cette région fait craindre à des experts, notamment aux Etats-Unis, un incident sérieux entre les deux puissances asiatiques.

Tokyo dénonce régulièrement le «comportement dangereux» de la Chine et s'inquiète de la montée en puissance maritime de son grand voisin.

APS

Programme du dimanche 9 mars 2014

TF1

06h30 Magazine jeunesse *TFou*
 10h10 Sports mécaniques *Automoto*
 10h55 Magazine de société *Mon plus beau coup de poker*
 11h00 Football *Téléfoot*
 11h55 Magazine sportif *L'affiche du jour*
 11h58 Météo
 12h00 Jeu *Les douze coups de midi*
 13h00 Journal
 13h25 Magazine de la décoration *Du côté de chez vous*
 13h35 Météo
 13h40 Série policière *Mentalist* 77
 14h35 Série policière *Mentalist* 77
 15h25 Série policière *Les experts : Miami* 77
 16h15 Série policière *Les experts : Miami* 77
 17h05 Série policière *Les experts : Miami* 77
 18h00 Magazine de société *Sept à huit*
 19h50 Magazine de services *Toi toi mon tout*
 19h55 Météo
 20h00 Journal
 20h30 Magazine de la décoration *Du côté de chez vous*
 20h35 Magazine de société *Là où je t'emmènerai*
 20h45 Météo
 20h55 Film d'action *Die Hard 4 : retour en enfer* 77
 23h25 Série policière *Esprits criminels* 77

2

07h00 Magazine culturel *Thé ou café*
 08h05 Magazine sportif *Rencontres à XV*
 08h30 Magazine religieux *Sagesse boudhiste*
 08h45 Magazine religieux *Islam*
 09h15 Magazine religieux *Judaïa*
 09h30 Magazine religieux *Orthodoxie*
 10h00 Magazine religieux *Présence protestante*
 10h30 Magazine religieux *Le jour du Seigneur*
 12h05 Jeu *Il faut que tout le monde veut prendre sa place*
 12h58 Magazine de services *Ma maison s'agrandit*
 12h59 Météo 2
 13h00 Journal
 13h20 Magazine d'actualité 13h15, le dimanche...
 14h04 Météo 2
 14h05 Magazine de services *Point route*
 14h15 Divertissement *Vivement dimanche*
 15h50 Sport *Angleterre / Pays de Galles*
 18h00 Multisports *Stade 2*
 18h50 Divertissement *Vivement dimanche prochain*
 19h50 Météo des neiges
 19h55 Météo 2
 20h00 Journal
 20h30 Magazine d'information 20h30 le dimanche
 20h40 Magazine culturel *D'art d'art*
 20h41 Magazine de services *Mieux comprendre l'immobilier*
 20h43 Handisport *Image des Jeux paralympiques*
 20h44 Météo 2
 20h45 Comédie *Les femmes du 6e étage* 77
 22h35 Magazine de société *Faites entrer l'accusé* 77

3

08h00 Série d'animation *Shaun le mouton*
 08h08 Série d'animation *Les as de la jungle à la rescoussse*
 08h23 Dessin animé *Tom et Jerry*
 08h57 Film d'animation *Scooby Doo et la cyber traque* 7
 10h13 Dessin animé *Tom et Jerry*
 10h52 Série d'animation *Les as de la jungle à la rescoussse*
 11h04 Série d'animation *Chaplin & Co*
 11h10 Série d'animation *Chaplin & Co*
 11h16 Emission jeunesse *C'est bon !*
 11h25 Météo
 11h30 Magazine régional *Dimanche avec vous*
 12h00 12/13 : Journal régional
 12h10 Magazine politique 12/13 dimanche

12h50 Magazine animalier *30 millions d'amis*
 13h50 Société *La femme que je suis*
 13h55 Sport *Paris - Nice 2014*
 16h10 En course sur France 3
 16h30 Culture *Nous nous sommes tant aimés*
 17h00 Divertissement *Les chansons d'abord*
 17h55 Jeu *Questions pour un super champion*
 18h45 Magazine de services *Ma maison s'agrandit*
 19h00 19/20 : Journal régional
 19h30 19/20 : Journal national
 19h58 Météo
 20h00 Magazine sportif *Tout le sport*
 20h05 Handisport *Le journal des Paralympiques*
 20h15 Série d'aventures *Zorro*
 20h45 Téléfilm policier *Inspecteur Lewis* 77
 22h15 Téléfilm policier *Inspecteur Lewis* 77
 23h40 Météo
 23h45 Soir 3
 00h10 Drame *Mayerling* 77
 04h40 Opéra *La Traviata*
 03h55 Magazine animalier *30 millions d'amis*
 04h20 Magazine musical *Les matinales*
 04h40 Jeu *Questions pour un super champion*

CANAL+

08h00 Comédie *La vraie vie des profs*
 09h40 Série d'animation *Les Simpson*
 10h00 Film d'action *Die Hard : belle journée pour mourir* 7
 11h35 Série humoristique *Vice versa*
 11h38 La météo
 11h40 Magazine du cinéma *Rencontres de cinéma*
 12h05 Magazine politique *Le supplément politique*
 12h50 Magazine d'actualité *Le supplément*
 13h55 Divertissement-humour *La semaine des Guignols*
 14h30 Divertissement *Le petit journal de la semaine*
 15h00 Divertissement *La semaine de Gaspard Proust*
 15h05 Série humoristique *Vice versa*
 15h10 Découvertes *Les nouveaux explorateurs*
 16h15 Société *Marseille gangsters* 77
 17h45 Sport *Nouvelle vie* 77
 18h45 Magazine sportif *Intérieur sport*
 19h08 Interview *La nuit de...*
 19h10 Football *Canal Football Club*
 19h40 Football *Canal Football Club*
 20h55 FootBall *Avant-match*
 21h00 Sport *Bordeaux / Lyon*
 22h55 Football *Canal Football Club*
 23h15 FootBall *L'équipe du dimanche*
 00h05 Magazine du jeu vidéo *Le journal des jeux vidéo*
 00h30 Drame *Jappeloup* 77
 02h35 Sport *Enfusion Live 2014*
 04h15 Sport *Anaheim Ducks / Pittsburgh Penguins*

M6

07h00 Divertissement-humour *Absolument stars*
 09h45 Divertissement-humour *A mourir de rire*
 11h10 Magazine sportif *Sport 6*
 11h20 Magazine de l'automobile *Turbo*
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h05 Magazine de société *Maison à vendre* 7
 14h50 Magazine de la décoration *D&CO*, une semaine pour tout changer 77
 17h15 Magazine d'actualité 66 minutes : *grand format*
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h05 Magazine scientifique *E=M6*
 20h40 Magazine sportif *Sport 6*
 20h50 Magazine de l'économie *Capital* 77
 23h00 Magazine d'information *Enquête exclusive* 77
 00h25 Magazine d'information *Enquête exclusive*
 01h45 Météo
 01h50 Téléfilm de suspense *L'aveugle et l'enfant*

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h50

Die Hard 4 : retour en enfer



Résumé

L'inspecteur John McClane est séparé de son épouse et vit seul à Brooklyn. Très préoccupé par les fréquentations de Lucy, sa fille, il passe ses soirées à la suivre lorsqu'elle sort en galante compagnie. Bien sûr, ce petit manège n'est pas du goût de la jeune fille. Lorsque le département d'Etat l'appelle pour apprêcher un hacker qui habite à deux pas de chez sa fille, McClane est contraint d'abandonner sa surveillance. Peu après son arrivée au domicile de Matt Farrell, le jeune pirate informatique, un commando fait irruption dans l'appartement et tente d'abattre les deux hommes. Ceux-ci parviennent à prendre la fuite. McClane tente de comprendre le mobile de ces assassins suréquipés...

2

20h47

Les femmes du 6e étage



Résumé

Paris, dans les années 1960. Jean-Louis Joubert est agent de change. Sa vie est terne, tout comme sa femme, Suzanne, et sa progéniture, deux fils, exilés quelque part en pension. La démission de la bonne, d'origine bretonne, conduit Suzanne à recruter une Espagnole débarquée de fraîche date, Maria. Très vite, Suzanne se montre satisfaite des services de Maria, une experte du ménage. Jean-Louis, lui, est sensible à son charme. Il découvre que la jolie bonne vit au 6e étage de leur immeuble, avec toute une tribu d'employées espagnoles, dont sa tante. Et Jean-Louis commence à grimper de plus en plus souvent au 6e étage, tout d'abord pour rendre service, puis pour son plaisir propre...

3

20h45

Inspecteur Lewis



Résumé

Le sergent Hathaway se rend en Croatie pour aider à la rénovation d'un orphelinat. Dans le même temps à Oxford, Lewis mène une délicate enquête, consécutive à la découverte d'un cadavre dans une décharge. Le corps a été dérobé dans une entreprise de pompes funèbres, appartenant à la famille Millers, tandis qu'un autre a été incinéré à sa place. L'inspecteur est loin de se douter que cette affaire mène à un vaste trafic de drogue. Par ailleurs, Lewis est inquiet pour un de ses collègues, Jack Cornish, qu'il soupçonne d'avoir abandonné sa famille pour vivre une aventure avec Tara Faulkner, dont le mari n'est autre que le propriétaire de l'entreprise Millers...

CANAL+

20h55

Bordeaux / Lyon



Résumé

Éliminés de la Coupe de France, Alexandre Lacazette et l'Olympique Lyonnais filent droit en championnat, où ils accumulent les bons résultats ces dernières semaines, ce qui leur a permis de revenir à quelques encabulations des places européennes. Les Bordelais, eux, connaissent une période plus délicate avec une série de défaites inquiétante depuis le début de l'année 2014, seulement interrompue par deux succès, face à Saint-Etienne et Evian. Au match aller, les hommes de Rémi Garde avaient été tout heureux de décrocher le point du match nul, avec une égalisation de Jimmy Briand dans le temps additionnel (1-1).

M6

20h50

Capital



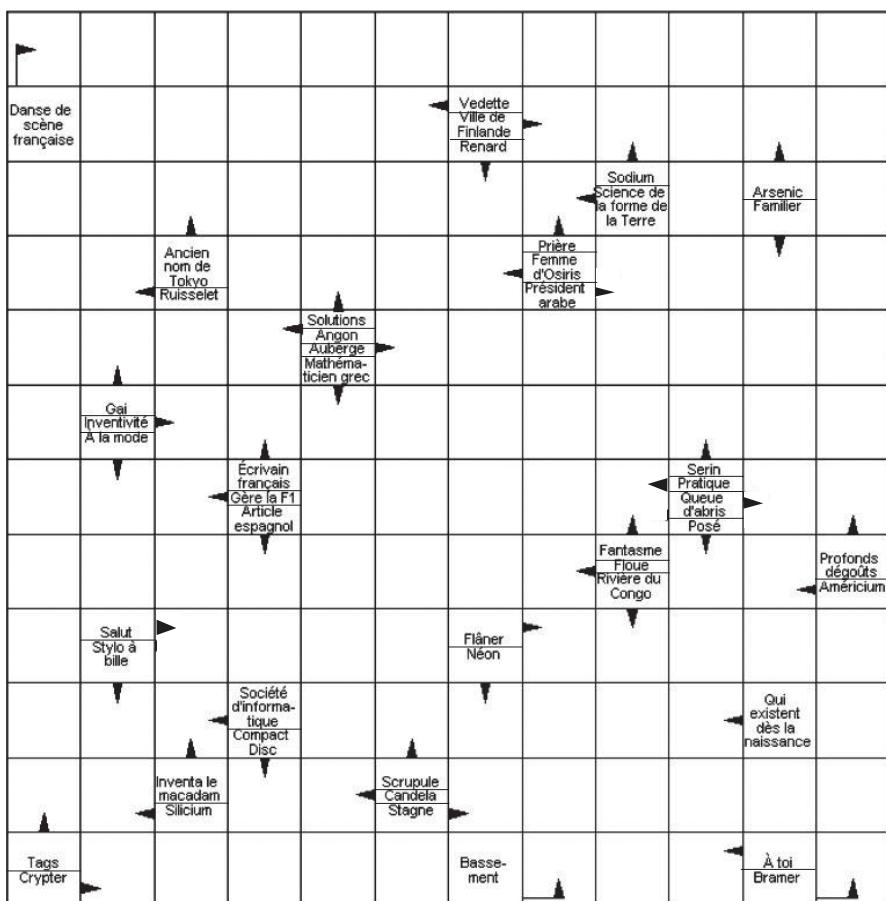
Résumé

Au sommaire :
 Dans les coulisses d'un prince du Qatar
 Le prince Abdallah Al Thani, oncle de l'émir du Qatar, est à la tête d'une fortune qui se compte en milliards d'euros. A Paris, il a racheté l'hôtel Lambert, l'un des plus beaux hôtels particuliers de la ville, et investit des millions en France.
 Courchevel : la station plaquée or
 Avec Courchevel, la France possède l'une des stations de ski préférées des riches du monde entier. Sur place, tout est mis en oeuvre pour tenter d'être plus attrayant que les concurrents. C'est la station de toutes les démesures.

Apparts de luxe en solde !

A Paris, les plus beaux appartements, vendus plusieurs millions d'euros, ont de plus en plus de mal à trouver preneur. Sur le segment de l'ultra luxe, les prix ont chuté. Qui profite de cette baisse ?

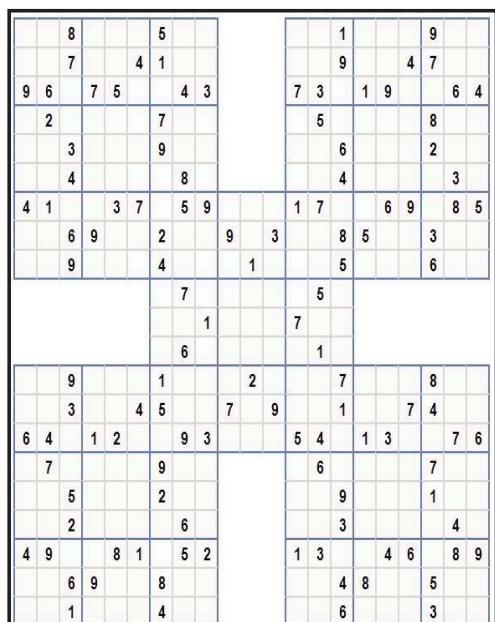
Mots fléchés n°534



Samouraï-sudoku n°534

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



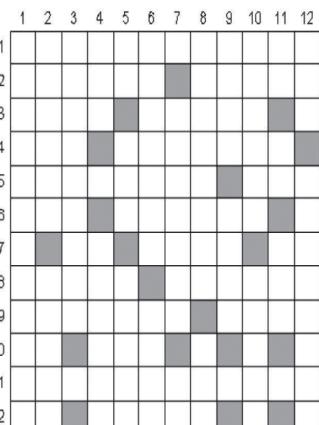
Mots croisés n°534

► Horizontalement:

- Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisé comme source d'énergie
- Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons
- Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
- Saison - Infini
- Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
- Armée, à l'époque féodale - Excréments
- Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénium 8. Fret d'un bateau - Marteau de couveur 9. Agacés - Qui a une saveur aigre
- Technétium - Larve
- Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém.)
- Einsteinium - Mariages

► Verticalement:

- Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie - Madeleine
- Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félin
- Grosse araignée
- Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
- Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
- Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
- Lord du silence (pl.) - Pronom personnel
- Formeron des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
- Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux États-Unis
- Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à en égaler une autre
- Confére - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
- Orient - Versiez des larmes



7 erreurs



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

Proverbe français

C'est arrivé le 9 mars

1889 : Menelik II est proclamé empereur d'Éthiopie.

1916 : L'Allemagne déclare la guerre au Portugal.

1916 : Accord secret franco-anglais pour le démantèlement de l'Empire ottoman.

1932 : Éamon de Valera devient président de l'Irlande.

1932 : Puyi devient président de l'État du Mandchoukouo, créé par les Japonais.

1935 : Nikita Khrouchtchev devient secrétaire général du PC soviétique.

1942 : Exécution des sept condamnés du Procès du Palais Bourbon.

1966 : La France se retire du commandement militaire de l'OTAN.

1986 : Mário Soares devient président du Portugal.

1996 : Jorge Fernando Branco de Sampaio devient président du Portugal.

2006 : Aníbal Cavaco Silva devient président du Portugal.

Célébrations :

- Belize : Baron Bliss Day (Jour du Baron Bliss), honore la mémoire du Baron Bliss (en), bienfaiteur du peuple de l'ex-Honduras britannique.

- Liban : Eid Al Moalim, Fête des professeurs.

LIGUE 1

L'USM Alger, l'étoffe d'un champion

M.A.F

En s'imposant vendredi sur le terrain du Chahid Hamlaoui de Constantine face au CSC (2-1), en match comptant pour la 22^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, l'USM Alger a prouvé qu'elle a l'étoffe d'un champion, portant l'écart à cinq points sur son poursuivant direct, l'ES Sétif.

Menés au score, les joueurs du coach français, Hubert Velud, ont puisé dans leurs ressources pour aller chercher une victoire extramuros, grâce à des buts signés Chafai (83^e) et Andria, au temps additionnel, un succès qui non seulement conforte le club algérois dans sa position de leader, mais lui permet de franchir un pas vers le titre, qui le fuit depuis 2005.

Les supporters de l'USMA attendent cela depuis neuf ans. L'excellent parcours réalisé jusque-là par les Algérois, suscite donc une vague d'enthousiasme sans précédent chez les fans qui commencent à rêver du sacre, et enchaîner avec une seconde consécration, après la Coupe d'Algérie décrochée la saison dernière aux dépens du voisin le MC Alger (1-0).

Battus deux fois seulement depuis le début de cet exercice, sous l'ère de l'ancien entraîneur le Français Rolland Courbis, parti ensuite à Montpellier (Ligue 1 française), l'USMA a prouvé, encore une fois, sa solidité et sa régularité, grâce à une équipe homogène et talentueuse, menée par un certain Zineddine Ferhat, qui a effectué mercredi dernier son baptême du feu avec l'équipe nationale, à l'occasion du match amical face à la Slovénie (2-0).

De nombreux observateurs pensent ainsi que l'USMA a l'étoffe d'un cham-



pion. Cela est vrai, car au vu de ses nombreuses belles performances comme celles contre le CSC, et devant le MCA (3-0), deux semaines plus tard, on peut considérer que l'équipe a de l'envergure.

N'était la défaite concédée à home lors de la phase aller face au CABB Areridj (3-1), les Rouge et Noir seraient aujourd'hui en tête du classement avec six points d'avance sur les Sétifiens.

L'USMA, éliminée rappelle-t-on en 16^e de finale de la Coupe d'Algérie par la JS Kabylie, amorcera lors des deux prochaines journées du championnat, deux importants virages en vue du titre, quand elle accueillera successivement dans son antre d'Omar Hamadi le MCE Eulma et l'ASO Chlef.

Selon les observateurs, ces deux rencontres devraient constituer un tournant important dans la course pour le titre entre Algérois et Sétifiens.

Si les coéquipiers du capitaine Nacreddine Khouala parviendront à empocher les six points, ils pourraient ainsi caresser le rêve d'un sixième titre dans l'histoire du club, après 1963, 1996, 2002, 2003, et 2005.

Mais on n'en est pas encore là, et les joueurs usmistes devront batailler ferme pour préserver cette dynamique jusqu'au bout, et surtout éviter les

mauvaises surprises, notamment à domicile.

Pour l'Entente de Sétif, elle est en train de payer certainement les frais de la décision de ses dirigeants, qui n'ont pas voulu faire l'impassé sur la Ligue des champions, préférant miser sur les deux fronts, avec tous les aléas qui peuvent générer le principe de jouer les deux compétitions à la fois.

Soumis à un rythme de compétition infernal, le club sétifien finira certainement pas «croquer», selon les observateurs, et va offrir sur un plateau le titre à l'USMA, dont les responsables ont préféré sacrifier la Coupe de la Confédération (CAF), pour jouer crânement leur chances en championnat, et le résultat est plus qu'édifiant.

La suite du parcours de l'USMA et l'ESS :

23^e journée : USMA-MCEE, ESS-JSK
24^e journée : USMA-ASO, CSC-ESS
25^e journée : CRBAF-USMA, ESS-MOB
26^e journée : USMA-MCO, JSS-ESS
27^e journée : CRB-USMA, ESS-CABBA
28^e journée : USMA-RCA, MCEE-ESS
29^e journée : JSMB-USMA, ESS, USMH
30^e journée : USMA-ESS.

HADDAD

«Le plus dur reste à faire pour décrocher le titre»



Le vice-président de l'USM Alger, Rebbo Haddad, a appelé hier son équipe à «cracher dur» pour remporter le titre de champion d'Algérie, au lendemain de la victoire décrochée à Constantine face au CSC (2-1), dans le cadre de la 22^e journée du championnat de football de Ligue 1, qui place les Rouge et Noir à cinq points du second.

«C'est un précieux succès réalisé grâce à la volonté des joueurs qui n'ont pas abdiqué. Nous sommes toujours leaders, à cinq longueurs de notre poursuivant, l'ES Sétif, mais nous ne sommes pas encore champions, il ne faut pas crier victoire avant terme, le plus dur reste à faire», a indiqué à l'APS le n° 2 du club algérois.

Invincue depuis la 8^e journée du championnat, l'USMA est allée chercher la victoire vendredi face au CSC. Menée au score après le but de Boulemdais (38^e), l'USMA a puisé dans ses ressources pour décrocher une victoire grâce à des buts de Chafai (83^e) et Andria (90'+2).

«Il nous reste huit matches qui auront un caractère de coupe. C'est vrai que le calendrier nous est favorable en jouant chez nous lors des deux prochaines journées, mais le football n'est pas une science exacte et le facteur surprise est toujours de mise», a ajouté Haddad, qui veut éviter à ses joueurs de verser dans l'«euphorie».

L'USMA aura une belle occasion de s'approcher davantage du titre de champion, qui la fuit depuis 2005, en recevant respectivement le MCE Eulma et l'ASO Chlef. Par ailleurs et concernant les débuts du jeune Usainiste Zineddine Ferhat, avec l'équipe nationale, mercredi à l'occasion du match amical face à la Slovénie (2-0), Haddad n'a pas tardé d'éloges sur le nouveau n°10 des Verts, formé à l'Académie de la Fédération algérienne de football (FAF).

«Je pense qu'il a fait une bonne entrée en jeu. Il était loin d'être timide, en essayant de donner le meilleur de lui-même. Je lui dis que l'avenir avec l'équipe nationale, je suis certain qu'il finira par s'imposer car il a de la qualité», a-t-il conclu.

APS

COUPE D'ALGÉRIE FÉMININE U-17

Les résultats des rencontres des quarts de finale

Résultats des rencontres des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football féminine, catégorie des moins de 17 ans, disputées vendredi et samedi :

ASE Alger Centre - JF Khroub 2 - 0
FC Béjaïa - AJ Canastel 3 - 3 (FC Béjaïa qualifié aux t.a.b)

FC Constantine - CFF Akbou 1 - 2
UM Djelfa - FC Sidi Bel Abbès 0 - 1

Les rencontres des demi-finales auront lieu le 28 mars avec le programme suivant :

FC Béjaïa - FC Sidi Bel Abbès

ASE Alger Centre - CFF Akbou.



S	O	I	U	T	I	O																																																																																	
Sudoku N°533																																																																																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>7</td><td>2</td><td>1</td><td>9</td><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>7</td><td>1</td><td>5</td><td>9</td><td>8</td><td>2</td></tr> <tr><td>9</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>6</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>1</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>8</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td><td>9</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>2</td><td>4</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>1</td></tr> <tr><td>1</td><td>9</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>3</td></tr> </table>							7	2	1	9	8	4	3	6	5	3	4	6	7	1	5	9	8	2	9	8	5	6	2	3	4	1	7	5	1	9	2	7	8	6	3	4	4	7	8	5	3	6	1	2	9	2	8	3	1	4	9	5	7	8	8	5	7	3	9	1	2	4	6	6	3	2	4	5	7	8	9	1	1	9	4	8	6	2	7	5	3
7	2	1	9	8	4	3	6	5																																																																															
3	4	6	7	1	5	9	8	2																																																																															
9	8	5	6	2	3	4	1	7																																																																															
5	1	9	2	7	8	6	3	4																																																																															
4	7	8	5	3	6	1	2	9																																																																															
2	8	3	1	4	9	5	7	8																																																																															
8	5	7	3	9	1	2	4	6																																																																															
6	3	2	4	5	7	8	9	1																																																																															
1	9	4	8	6	2	7	5	3																																																																															
Mots Croisés N°533																																																																																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>3</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>9</td><td>4</td><td>1</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>9</td><td>1</td><td>3</td><td>2</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>1</td><td>6</td><td>5</td><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>2</td></tr> </table>							3	8	2	5	6	7	9	4	1	4	7	9	1	3	2	5	8	6	1	6	5	4	9	8	7	3	2																																																						
3	8	2	5	6	7	9	4	1																																																																															
4	7	9	1	3	2	5	8	6																																																																															
1	6	5	4	9	8	7	3	2																																																																															
Mots Fléchés N°533																																																																																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>7</td><td>3</td><td>6</td><td>4</td><td>5</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td><td>1</td></tr> <tr><td>1</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>5</td></tr> <tr><td>9</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>4</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>9</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>3</td><td>1</td><td>2</td><td>9</td><td>4</td><td>6</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>7</td><td>9</td></tr> <tr><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>6</td><td>7</td><td>9</td></tr> <tr><td>3</td><td>1</td><td>2</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td></tr> </table>							7	3	6	4	5	8	9	2	1	1	4	8	6	9	2	7	3	5	9	6	2	7	3	1	8	4	6	6	9	4	3	8	7	5	1	2	2	7	1	5	6	4	3	9	8	6	8	3	1	2	9	4	6	7	8	1	5	2	4	3	6	7	9	8	1	5	2	4	3	6	7	9	3	1	2	4	6	5	7	8	9
7	3	6	4	5	8	9	2	1																																																																															
1	4	8	6	9	2	7	3	5																																																																															
9	6	2	7	3	1	8	4	6																																																																															
6	9	4	3	8	7	5	1	2																																																																															
2	7	1	5	6	4	3	9	8																																																																															
6	8	3	1	2	9	4	6	7																																																																															
8	1	5	2	4	3	6	7	9																																																																															
8	1	5	2	4	3	6	7	9																																																																															
3	1	2	4	6	5	7	8	9																																																																															

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISSOLEES■CVT■I
■N■NAITREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIURNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUSIL■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONLYSEEN■MENE

PLAISANTERIE
HAIN■OUTL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■T
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVEE
LUTZ■CREDIT■
ETREC■TINTE
S■ESPOO■ESE■

STADE MUSTAPHA-TCHAKER DE BLIDA

«Nous n'avons rien reçu à propos des travaux programmés»

Le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya de Blida, Ziane Bouziane, a affirmé hier qu'«aucune notification» n'a été reçue par son autorité, pour entamer les travaux d'extension des tribunes du stade Mustapha-Tchaker.



«Pour le moment, nous n'avons rien reçu de la part des pouvoirs publics, à propos des travaux programmés au sein de cette enceinte et qui concernent l'extension des gradins et leur couverture», a indiqué à l'APS le premier responsable des Sports à Blida.

Le stade Mustapha-Tchaker, d'une capacité de 40.000 places, va pouvoir accueillir 10.000 à 15.000 sièges supplémentaires.

Réservée depuis quelque temps exclusivement aux matches de l'équipe nationale de football, cette infrastructure est devenue trop exigüe devant la déferlante des fans, à l'occasion de chaque match des Verts.

«La phase d'étude pour les travaux a

été lancée et devrait être achevée prochainement. Même l'éclairage sera refait», a ajouté le DJS de Blida, qui souligne que «les travaux ne devraient pas prendre beaucoup de temps, surtout s'ils seront pris en charge par une société de construction d'envergure».

Par ailleurs, Ziane Bouziane a révélé que la finale de la Coupe d'Algérie, qui devrait se jouer le jeudi 1^{er} mai, «se déroulera certainement au stade Mustapha-Tchaker».

Le stade de Blida est devenu la seule enceinte, au niveau du centre du pays, capable d'abriter un match important, après la fermeture du stade du 5-Juillet d'Alger, dont les gradins enregistrent actuellement une opération de réfection.

BOXE - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE JUNIORS

9 médailles pour l'Algérie, dont 6 en or

La sélection algérienne masculine juniors de boxe, représentée par neuf pugilistes dans les différentes finales qui ont été disputées vendredi à Yaoundé (Cameroun) dans le cadre des championnats d'Afrique, a décroché pas moins de six médailles en or.

Ces dernières ont été remportées par Jugurtha Aït Beka (52 kg), Salem Tamma (56 kg), Chemseddine Kramou (60 kg), Azzeddine Lameche (64 kg), Bouzid Youcef (91 kg) et Ouarrzeddine Amar Adlane (+91 kg). Pour leur part, Omani Wael (69 kg) et Charaf Koussaiha (81 kg) ont décroché l'argent, tandis que Zoheir Boutine s'est contenté du bronze.

Chez les seniors dames, il y a eu trois médailles pour l'Algérie : l'or pour Souhila Bouchène (48 kg), l'argent pour Roumaïssa Boualem (51 kg) et enfin le bronze de Manel Meherssi. Joint par téléphone par l'APS alors qu'il se trouve au Cameroun, l'entraîneur adjoint de l'équipe nationale juniors, Mourad Ouahib, s'est dit «plus que satisfait de ces résultats, surtout que c'est la première fois que nous décrochons autant de médailles».

«Le mérite revient notamment à nos jeunes athlètes qui n'avaient pourtant pas effectué une bonne préparation avant de se présenter à ce tournoi», a-t-il tenu à préciser.

Toujours selon Mourad Ouahib, le secret de la réussite de l'équipe nationale juniors réside dans le fait que «sept parmi les athlètes masculins qui la composent appartiennent à l'Ecole nationale olympique de Sétif». «Cela fait plus de deux ans qu'ils y travaillent ensemble et c'est en grande partie grâce à cette cohésion qu'ils ont pu être aussi performants»,



s'est-il félicité. M. Ouahib a considéré que le bon parcours de l'équipe nationale juniors constitue «une bonne préparation» en prévision des Championnats du monde des jeunes, prévus du 6 au 20 avril à Sofia (Bulgarie).

«Le niveau sera certainement beaucoup plus élevé, mais là encore, nous essayerons de représenter au mieux la boxe algérienne», a-t-il promis. Le retour des pugilistes algériens et des différents encadrants qui les ont accompagnés à Yaoundé est prévu aujourd'hui, vers 13h00.

APS

Publicité

RUSSIE

Ouverture des Jeux paralympiques d'hiver à Sotchi



Le président russe Vladimir Poutine a déclaré ouverts vendredi soir les jeux Paralympiques de Sotchi, ville des bords de la mer Noire, quelques jours après la clôture des JO.

«Je déclare ouverts les Jeux paralympiques», a lancé M. Poutine, debout dans le stade Fisht, après le défilé des athlètes handicapés et membres des délégations de 45 pays.

Dmitri Chernyshenko, le président du Comité organisateur de Sotchi, a expliqué que les Paralympiques avaient changé l'attitude des gens «vis-à-vis de ceux qui nous sont proches et nous ressemblent». «Il est l'heure pour les athlètes d'aller au front, il est l'heure pour les athlètes de dépasser les obstacles sur et hors du terrain de jeu», a-t-il dit.

Le spectacle de deux heures comptait 2 500 volontaires et 140 artistes handicapés qui ont joué de la musique, dansé et chanté autour de la thématique de «brisser la glace». Avec entre autres le voyage de l'oiseau de feu, conte russe symbole de lumière et de chance, les 40 000 spectateurs ont suivi un grand spectacle faisant l'éloge de la force de l'esprit humain et du courage de ceux qui savent dépasser les obstacles.

Ala fin du spectacle, six porteurs de torche ont participé à la dernière étape du relai de la flamme. La flamme paralympique est arrivée à Sotchi mercredi pour la dernière étape avant la cérémonie d'ouverture. Olesya Vladykina, deux fois championne paralympique, et Sergueï Chilov, six fois champion paralympique, ont porté la torche vers la petite vasque à l'extérieur du Stade de Fisht. Cela a déclenché l'allumage de la vasque principale du Parc Olympique, symbolisant le début des Jeux de Sotchi.

Le relais de la torche paralympique, commencé le 26 février et achevé le 7 mars au stade, est passé par 45 villes de Russie avec plus de 1 500 porteurs. Son relais mondial prévoyait également une étape dans la ville britannique de Stoke Mandeville, où le Mouvement paralympique a vu le jour.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/16E DE FINALE) L'ES Sahel passe en huitième de finale

L'ES Sahel où évolue l'attaquant algérien Baghdad Boumedjah a validé son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération de football grâce à sa victoire contre la formation congolaise CARA (3-0), en match retour des 16es de finale, disputé vendredi à Sousse.

Les buts de la rencontre ont été marqués par Seif Ghezal (25), Mohamed Slama (37) et Hamza Lahmar (48 sp) suite à un fauchage sur Boumedjah. Lors du match aller disputé il y a une semaine à Pointe Noire, CARA l'avait emporté 1 à 0.

L'ESS affrontera lors du prochain tour, le vainqueur de la double confrontation entre l'équipe sud-africaine de Super sport United et les Kényans de l'AFC Léopards (match aller 2-0 pour Super sport à Pretoria).

APS

1/16E DE FINALE RETOUR DE LA COUPE DE LA CAF, AUJOURD'HUI À 18H30 À CONSTANTINE, CSC - RED LIONS (LIBÉRIA)

Les Constantinois pour confirmer la victoire du match aller

Said Ben

Le CS Constantine qui avait battu il y a une semaine l'équipe libérienne des Red Lions (1-0) à Monrovia, tentera de confirmer dès ce soir à partir de 18h30 au stade Hamaoui en recevant cette même formation pour le compte du match retour des seizeièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Bien que restant sur un échec difficile à digérer, vendredi dernier, contre l'USM Alger (2-1) en match avancé de la 22e journée du championnat d'Algérie Ligue 1, les joueurs du coach Simondi veulent bien arracher une seconde victoire contre les Red Lions pour réconforter leurs fans et surtout se qualifier au prochain tour.

Le vendredi 28 février dernier, le CS Constantine est allé s'imposer face à la formation libérienne des Red Lions sur le score de 1 à 0, mi-temps (0-0) à Monrovia en match aller des 1/16es de finale de cette Coupe de Confédération de football.

Et c'est l'attaquant Zerdab qui a marqué l'unique but de cette partie à l'heure de jeu. Ce qui donne un avantage sérieux à son équipe. Mais attention, les Libériens n'ont plus rien à perdre, eux qui sont venus depuis vendredi à Constantine pour donner la réplique à Boulemdaïs et ses camarades.

Un but à zéro est un score piège et le coach Simondi et ses joueurs le savent très bien. D'ailleurs n'avaient-ils pas ouvert la marque contre l'USMA avant de perdre dans le temps additionnel contre les Rouge et Noir vendredi passé ?

C'est donc une leçon à apprendre par cœur. Et comme le nouveau direc-



teur général du CS Constantine, Omar Bentobbal, avait déclaré récemment que «maintenant que nous avons perdu tout espoir de jouer le titre de champion et sommes éliminés de la Coupe d'Algérie, il nous convient de tout miser sur la Coupe de la Confédération. Je ne vais pas dire qu'on ambitionne de la gagner, mais il faudra au moins atteindre la phase des poules», l'objectif est donc bien clair pour les joueurs et leur staff technique.

Forts de ce léger avantage d'un but, les Bezzaz et coéquipiers se doivent donc de confirmer et se qualifier au prochain tour.

D'ailleurs faut-il bien préciser que si le CSC passe aux huitièmes de finales, ce qui est largement dans ses cordes, il affrontera probablement l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) qui a fait un grand pas vers la qualification après sa victoire sur le terrain du CO Bamako (Mali) 2 à 0, lors du match aller qui s'est déroulé le week-end passé.

Il est important de noter que pour assurer les matchs du championnat et

ceux de la Coupe de la CAF, le staff technique du CSC a été obligé à chaque fois de scinder son groupe en deux équipes.

C'est l'équipe type, sous la houlette de l'entraîneur en chef, Bernard Simondi, qui a fait le déplacement à Monrovia. La deuxième équipe, elle, avait joué alors le match de championnat sous la houlette de l'entraîneur adjoint, Nabil Medjahed perdu sur un score lourd face à El Eulma (4-0). Avant-hier, c'est une équipe quelque peu remaniée avec quelques éléments ménagés afin d'assurer une qualification en Coupe de la CAF que le CSC avait perdu contre le leader de la ligue 1 vendredi dernier (2-1).

C'est dire que la condition physique des joueurs est un atout indispensable pour assurer les deux compétitions en même temps. Et comme, la réussite est totale en Coupe de la CAF, gageons que les gars du CSC vont récidiver en gagnant cette deuxième manche contre les Red Lions du Libéria pour passer aux huitièmes de finales de cette Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

HALTÉROPHILIE

La formation et les pôles de développement au menu de l'AG ordinaire de la fédération algérienne

Formation tous azimuts, pôles de développement et contrôle anti-dopage ont constitué les points essentiels débattus lors des travaux de l'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH), tenue à la salle de Conférences de l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger.

La formation des entraîneurs (initiateurs et 1^{er} degré) ainsi que le recyclage des arbitres qui reviennent souvent dans les différents plans d'action des fédérations sportives, a été parmi les sujets traités par les 32 membres présents à la réunion sur les 54 que compte l'AG.

«La formation est notre cheval de bataille depuis la prise en main de la fédération. Nous essayons tant bien que mal de maîtriser ce volet qui a son importance dans la promotion de notre discipline au niveau de la base et des ligues», a déclaré le président de la fédération, Aziz Brahimi, à l'APS.

Les représentants des ligues présentes à l'AGO ont souhaité faire bénéficier leurs techniciens des différents

stages de formation initiés dans les instituts des sports, afin qu'ils soient rentables au niveau de leurs ligues et participent à l'épanouissement et élosion des athlètes.

Quelques membres présents ont remis en cause le choix des entraîneurs nationaux et la désignation d'un staff étoffé pour chaque catégorie (deux pour chaque catégorie). Sur cette question, le président de la FAH, estimant que cette opération doit continuer dans le temps, car les jeunes talents sont l'avenir de la discipline.

Les pôles de développement qui ont prouvé leur efficacité, ont eu également une place prépondérante dans la discussion entre les membres de l'assemblée de la fédération qui ont relevé avec satisfaction, le rôle «à combien significatif» du pôle d'excellence du Lycée sportif national de Draria qui a participé à l'émergence et la progression des haltérophiles des jeunes catégories.

«Actuellement sur les douze athlètes qui se trouvent

au Lycée de Draria, neuf d'entre eux sont membres actifs des équipes nationales de jeunes catégories (cadets et Juniors). En plus, ces athlètes réussissent dans leur scolarisation. Cela ne peut que nous réconforter pour poursuivre cette opération et la vulgarisation sur d'autres pôles qui peuvent faire de même», s'est réjoui le président de la FAH, estimant que cette opération doit continuer dans le temps, car les jeunes talents sont l'avenir de la discipline.

Les pôles de développement : un atout à faire valoir

Néanmoins, le premier responsable fédéral considère que les différents pôles de développement et ligues doivent être soutenus par l'octroi d'un matériel, équipements spécifiques et salles. « Nous sommes conscients que les ligues souffrent d'un manque en matériel, salles, équipements. Ces ligues sont tenues de préparer des fiches techniques afin que nous puissions ensemble définir les voies et moyens pour leur apporter notre assistance», a expliqué M. Brahimi.

Parlant des équipes natio-

nales dont le plan d'action pour l'année 2014 a été approuvé, il a été relevé avec satisfaction, les bonnes performances réalisées par les athlètes, et aussi leur bon suivi médical sur tous les plans. En plus du suivi médical des athlètes que se fait de manière continue, ils sont soumis régulièrement à des contrôles anti-dopage.

«Durant l'année 2013, nos haltérophiles ont subi 20 fois des contrôles anti-dopage inopinés qui se sont révélés négatifs. Nous demandons même des contrôles, ici en Algérie, car j'estime que le dopage est un fléau qu'il faut combattre à tout prix, pour la santé de l'athlète avant tout et évidemment pour la sauvegarde de l'éthique sportive», a conclu le président de la FAH.

A la fin des débats, les membres de l'AG ont adopté les bilans moral et financier de l'exercice 2013, ainsi que le quitus du commissaire au compte, ainsi que le calendrier des compétitions pour l'année 2014 et la tenue prochaine du collège technique national, en application des statuts en vigueur.



Les stars du Mondial

FRANCK RIBÉRY

SON PARCOURS



Franck Ribéry est un footballeur international français, né le 7 avril 1983 à Boulogne-sur-Mer dans le Pas-de-Calais. Il occupe le poste de milieu de terrain offensif dans le club du Bayern Munich et en équipe de France. Considéré comme l'un des meilleurs joueurs d'Europe, il remporte notamment le prix du meilleur joueur français de l'année 2007, 2008 et en 2013, le prix du meilleur joueur du championnat allemand en 2008 et en 2013, le prix UEFA du meilleur joueur d'Europe en 2013 et termine troisième du Ballon d'or 2013, remporté par Cristiano Ronaldo. Sa vitesse, sa rapidité d'exécution, sa vision du jeu ainsi que sa force de frappe font de lui l'un des leaders du Bayern Munich avec lequel il réalise notamment un quintuplé durant l'année 2013 en remportant le championnat d'Allemagne, la Coupe d'Allemagne, la Ligue des champions, la Supercoupe et la Coupe du monde des clubs.

Ses prestations en Ligue 1 ainsi qu'avec l'équipe de France espousent lui ouvrent finalement la porte de l'équipe de France A et de la Coupe du monde 2006, puisque le sélectionneur national Raymond Domenech décide de le retenir dans la liste des 23 joueurs sélectionnés pour la compétition. Il y porte le numéro 22 lors de sa première sélection, le 27 mai 2006, à l'occasion de la rencontre amicale

France-Mexique au Stade de France, durant laquelle il fait une entrée remarquée à la 75e minute, sous l'acclamation du public. Ce match est aussi le dernier de Zinédine Zidane au Stade de France.

Pour sa deuxième sélection, il remplace Zidane et obtient un penalty face au Danemark, transformé par Sylvain Wiltord, aboutissant à une victoire 2-0 de la France. L'activité et le talent de Ribéry laissent présager qu'il peut devenir un des maillons essentiels des Bleus pour les années à venir. Ribéry est à l'origine de deux buts marqués contre la Chine pour le dernier match de préparation des Bleus (victoire 3-1). Il connaît sa première titularisation lors du premier match des Bleus du tournoi, contre l'équipe de Suisse le 13 juin 2006 à Stuttgart (0-0).

Ribéry franchit un palier en marquant son premier but en sélection nationale le 27 juin 2006 contre l'Espagne grâce à son débordement sur Iker Casillas, qui permet à l'équipe de France d'égaliser puis de l'emporter 3-1, se qualifiant pour les quarts de-finale de la Coupe du monde 2006. Plus tard, il efface à plusieurs reprises plusieurs Brésiliens, et met le gardien portugais Ricardo en difficulté. Après la victoire en demi-finale contre le Portugal, il participe le 9 juillet 2006 à la finale contre l'Italie (défaite de la France 5 tirs au but à 3). Pendant la finale, son tir rase le poteau à la 90e minute alors que le score est de (1-1). Pour ses premières sélections en tant que titulaire, Franck Ribéry réalise un très beau parcours.

À la suite de ses bonnes performances, la presse l'annonce

déjà comme le successeur de Zinédine Zidane. De plus, ses débuts en Bleu lui valent l'admiration de ses coéquipiers, notamment celle de Thierry Henry, le Gunner se reconnaissant dans ce joueur qui débarque en équipe de France pour la Coupe du monde 2006 sans avoir été convoqué auparavant. Même Zidane, son capitaine, est impressionné par le talent du jeune Nordiste : « Franck respire la joie de vivre. Il ne calcule pas, même dans sa relation avec les anciens. Il est très fort. C'est quelqu'un qui marquera les esprits à chaque fois qu'il sera sur les terrains. Il deviendra quelqu'un d'important dans le foot ».

Le remplacement au poste de sélectionneur de Laurent Blanc par Didier Deschamps conforte le statut de Franck Ribéry sur le flanc gauche. Le 11 septembre 2012, Ribéry dispute le deuxième match de qualification pour la Coupe du Monde 2014 contre la Biélorussie (0-1), au Stade de France. Il s'illustre par deux passes décisives et un but, son onzième en équipe de France et est élu homme du match par la presse. Auteur de deux bons matchs contre l'Espagne (1-1) et l'Italie (2-1), Franck Ribéry termine meilleur buteur de la sélection au cours de l'année 2012 (4 buts). Il démarre l'année 2013 par une grosse prestation en amical face à l'Allemagne (1-2) où il prend de vitesse plusieurs fois la défense allemande. Ensuite, il inscrit son 12e but et donne une passe décisive à Mathieu Valbuena contre la Géorgie (3-1). Il inscrit un double lors du match retour face à la Biélorussie, alors que la France est menée à la mi-temps. Ribéry transforme un penalty provoqué par une faute sur lui-même. Et si la Biélorussie double la marque, Ribéry est en grande forme et marque un nouveau but quelques minutes plus tard. Finalement, la France l'emporte 4 à 2. Il est une nouvelle fois le maître à jouer des siens lors de la rencontre amicale contre l'Australie, où il ouvre le score avant de faire trois passes décisives pour une victoire 6-0. Contre la Finlande, il inscrit un but, jugé de grand qualité par les médias, d'une frappe enroulée sous la barre transversale.

En février 2006, Franck Ribéry se convertit à l'islam et adopte Bilal Youssef Mohammed comme nom islamique. Marié depuis 2002, il est père de trois enfants. En 2011, Franck Ribéry était le sportif français le mieux payé avec 11,4 millions d'euros de revenus. Le 16 décembre 2011, il est condamné par la justice luxembourgeoise à verser trois millions d'euros de commissions à son ex-agent, de l'époque marseillaise.

«FOULÉES DES GAZELLES» -
3^ÈE ÉDITION400 concurrentes ont
répondu à l'appel

Près de 400 femmes, âgées entre 19 et 60 ans, ont participé à la troisième édition de la course des «Foulées des Gazelles», organisée hier au parc zoologique et des loisirs de Ben Aknoun (Alger) à l'occasion de la Journée mondiale de la femme.

Elles ont été scindées en quatre groupes, suivant leur catégorie d'âge : 18 à 30 ans, 31 à 40 ans, 41 à 50 ans, et enfin les femmes de plus de 51 ans. Sur les 400 participantes, les femmes policières étaient les plus représentées, avec plus de 150 concurrentes au départ de la course.

Le coup d'envoi de celle-ci (sur une distance de 3 km) a été donné en présence du médaillé de bronze du 800m aux Jeux olympiques de Sydney-2000, Aïssa Djabir Saïd-Guerni.

L'événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale et a connu une âpre concurrence, entre des jeunettes de 19 ans et des dames ayant dépassé la soixantaine. Ce qui est le cas de Malika Kebir, «la doyenne» de cette troisième édition des «Foulées des Gazelles» qui se trouve être une grand-mère de 60 ans tout en tenant à prendre part à cette course. «Il vaut mieux prévenir que guérir», a-t-elle lancé à l'APS, pour expliquer son engouement pour le sport qui, selon elle, «constitue le meilleur des remèdes contre toutes sortes de maladies». Le directeur de l'association Sport Events International, Abdelmadjid Rezkane, tient à perpétuer cet événement sportif lors des années à venir, avec pour but d'encourager les femmes à pratiquer davantage le sport.

OREDOO CÉLÈBRE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME
Les sportives à l'honneur

Elles ont marqué l'histoire du sport national et international et elles étaient les stars de la soirée, jeudi dernier. Elles, ce sont la volleyeuse Djaouida Benzohra Benguergouura, la handballeuse Djamilia Naili Douaouda, la nageuse Afane Zaza, la judokate Soraya Haddad, la footballeuse Nassiba Laghouati les championnes d'athlétisme Nouria Benida-Merah et Sakina Boutamine ainsi que l'athlète handisport Nassima Saifi.



Amel B.

Ces grandes figures du sport féminin algérien représentant différentes disciplines sportives ont été mises à l'honneur, par l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, lors d'une soirée, à l'hôtel Hilton. C'est la 9^e année consécutive, que Ooredoo célèbre la Journée du 8 mars.

Cet événement qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale a été

agrémentée par une animation artistique assurée par la jeune artiste Kafithar Meziti qui a interprété de belles chansons de différents styles musicaux. Cette soirée a été marquée par la présence d'un panel d'invités, dont des officiels, des représentants du mouvement sportif tels que des présidents de fédérations, de joueuses des équipes nationales de football, de handball et de volley-ball, d'anciennes gloires du sport féminin à l'instar de Hassiba Boulmerka honorée par Ooredoo en 2006, ainsi que des représentants du mouve-

ment associatif et des médias. Un moment empreint d'émotion pour ces athlètes qui ont su porter haut les couleurs de l'Algérie dans les plus grandes arènes sportives à travers le monde.

C'est ce que n'a pas manqué de souligner Joseph Ged, directeur général de Ooredoo, dans son allocution, en rendant hommage à ces Algériennes qui, a-t-il dit, «demeureront des exemples de réussite, de challenge et de courage pour nous et les générations futures».

PUBLICITÉ

NOUVELLE COLLECTION TOMMY DELY BRAHIM

MAGASIN
LIBIS BOIS DES CARS
DELY-BRAHIM, ALGER

TOMMY HILFIGER

DK NEWS du 09 - 03 - 2014